

COMPOSITION DE LA CARROSSERIE

CARROSSERIE

Nomenclature

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> (1) Bandeau G de bouclier AV (2) Spoiler de bouclier AV (3) Grille de bouclier AV (4) Bandeau D de bouclier AV (5) Bouclier AV (6) Traverse de bouclier AV (7) Enjoliveur chevron de bouclier (8) Enjoliveur chevron de capot (9) Cloison de guidage d'air (10) Capot AV (11) Doublure de traverse inférieure de baie de pare-brise (12) Traverse inférieure de baie de pare-brise (13) Grille d'auvent (14) Pare-brise (15) Traverse AV de pavillon (16) Pavillon (17) Hayon (18) Lunette AR (19) Bouclier AR (20) Feu AR de hayon (21) Armature de bouclier AR (22) Renfort de bouclier AR (23) Pied de volet AR (24) Tôle de feu AR (25) Tôle inf. d'aile AR (26) Feu AR (27) Aile AR (28) Vitre de custode (29) Porte AR (30) Vitre de porte AR (31) Panneau de porte AR (32) Bas de caisse (33) Vitre de porte AV (34) Panneau de porte AV (35) Porte AV (36) Pied AV (37) Doublure de montant de pare-brise (38) Aile AV (39) Phare AV (40) Doublure d'aile AV (41) Appui de traverse AV (42) Passage de roue AV (43) Partie avant de passage de roue AV (44) Fermeture latérale de longeron AV (45) Longeron AV (46) Façade de longeron AV (47) Renfort embout de longeron AV (48) Longeron de réparation AV (49) Cloison de façade AV (50) Façade AV (51) Traverse inf. de tablier (52) Tablier inf. (53) Tablier sup. (54) Traverse sup. de tablier (55) Planche de bord | <ul style="list-style-type: none"> (56) Traverses avant de sièges AV (57) Traverse arrière de sièges AV (58) Partie avant de plancher AR (59) Partie arrière de plancher AR (Plancher de coffre) (60) Renfort lat. de plancher de coffre (61) Traverse centrale de pavillon (62) Doublure de jupe AR (63) Traverse AR de pavillon (64) Jupe AR (65) Traverse avant de plancher AR (66) Longeron AR de réparation (67) Traverse de siège AR (68) Doublure assemblée d'aile AR (69) Longeron AR (70) Partie avant de passage de roue AR (71) Côté de caisse assemblé (72) Partie arrière de passage de roue AR (73) Renfort AR de bas de caisse (74) Doublure de bas de caisse (75) Renfort AV de bas de caisse (76) Pied milieu (77) Renfort de pied milieu (78) Doublure de pied milieu (79) Renfort de doublure d'aile AV (80) Renfort passage de roue AV (81) Tôle de liaison de longeron AV (82) Longeron sous plancher AV (83) Fermeture de longeron sous plancher AV (84) Support embout de longeron AV (85) Tôle lat. d'auvent <p>Particularités Break</p> <ul style="list-style-type: none"> (86) Coté de caisse assemblé (87) Partie avant de passage de roue AR (88) Jupe AR (89) Partie arrière de plancher AR (Plancher de coffre) (90) Renfort lat. de plancher de coffre (91) Traverse centrale de pavillon (92) Pavillon (93) Traverse AR de pavillon (94) Hayon (95) Lunette AR (96) Doublure assemblée d'aile AR (97) Pied de volet AR (98) Renfort inf. d'aile AR (99) Feu AR supérieur (100) Feu AR inférieur (101) Vitre de custode (102) Partie arrière de passage de roue AR (103) Fermeture inf. d'aile AR (104) Bouclier AR (105) Armature de bouclier AR (106) Cache entrée hayon AR (107) Doublure de jupe AR (108) Aile AR |
|---|--|

ÉLÉMENTS AMOVIBLES - SELLERIE

GÉNÉRALITÉS

Jeux d'ouverture

En bref :

Lors du réglage des jeux d'ouverture, il est indispensable de respecter les points suivants :

- assurer une symétrie par rapport au côté opposé.
- assurer un jour et un affleurement régulier.
- contrôler le bon fonctionnement de l'ouvrant, son étanchéité à l'air et à l'eau.

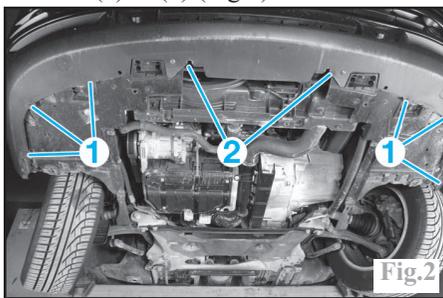
Bouclier avant

Dépose-repose

Lever et caler l'avant du véhicule.

Déposer :

- le cache inférieur du moteur.
- les vis (1) et (2) (Fig.2).

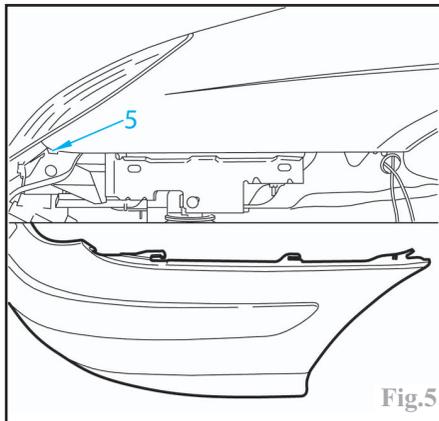
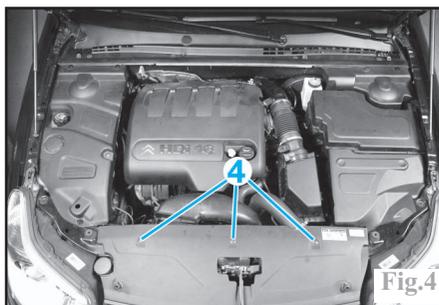
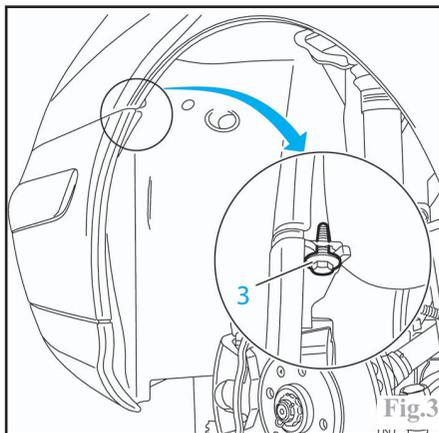


- le déflecteur fixé par les vis (2).
- la vis (3) (Fig.3) de chaque côté.
- les vis (4) (Fig.4).

Déclipser le bouclier en (5) (Fig.5).

Déposer le bouclier.

À la repose : procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en veillant à positionner correctement les encoches dans les pattes du pare chocs (Fig.5).



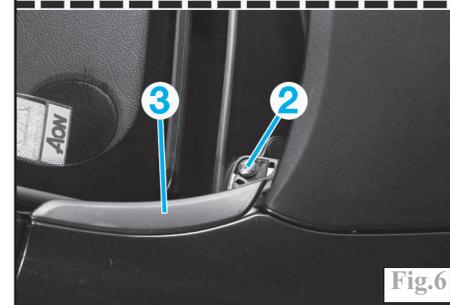
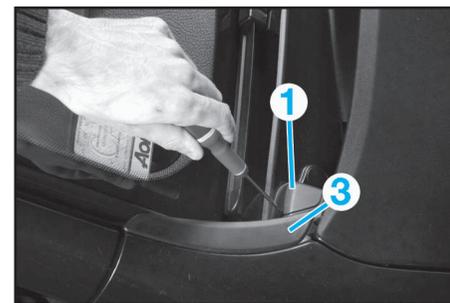
Aile avant

Dépose-repose

Dégager partiellement le bouclier avant.

Déposer :

- le projecteur du côté concerné (voir opération concernée).
- le pare boue du côté concerné.
- la partie avant de l'enjoliveur de bas de caisse.
- le cache vis (1), la vis (2), l'enjoliveur de bas de pare-brise (3) puis la vis de fixation de l'aile avant située sous l'enjoliveur (Fig.6).



- l'agrafe (4), le cache (5) en le tirant en arrière et la vis (6) (Fig.7).

- la vis (7) (Fig.8) (derrière l'enjoliveur de bas de caisse avant).

- le répéteur latéral de clignotant.

- le col d'entrée d'air fixé part une agrafe (pour le côté gauche uniquement).

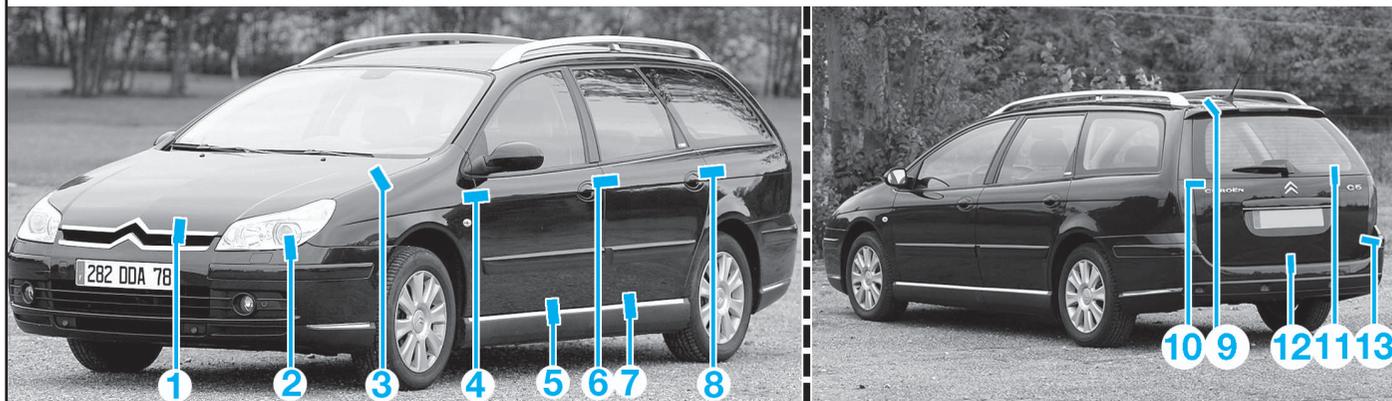
- les vis (8) (Fig.9).

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

JEUX D'OUVERTURE

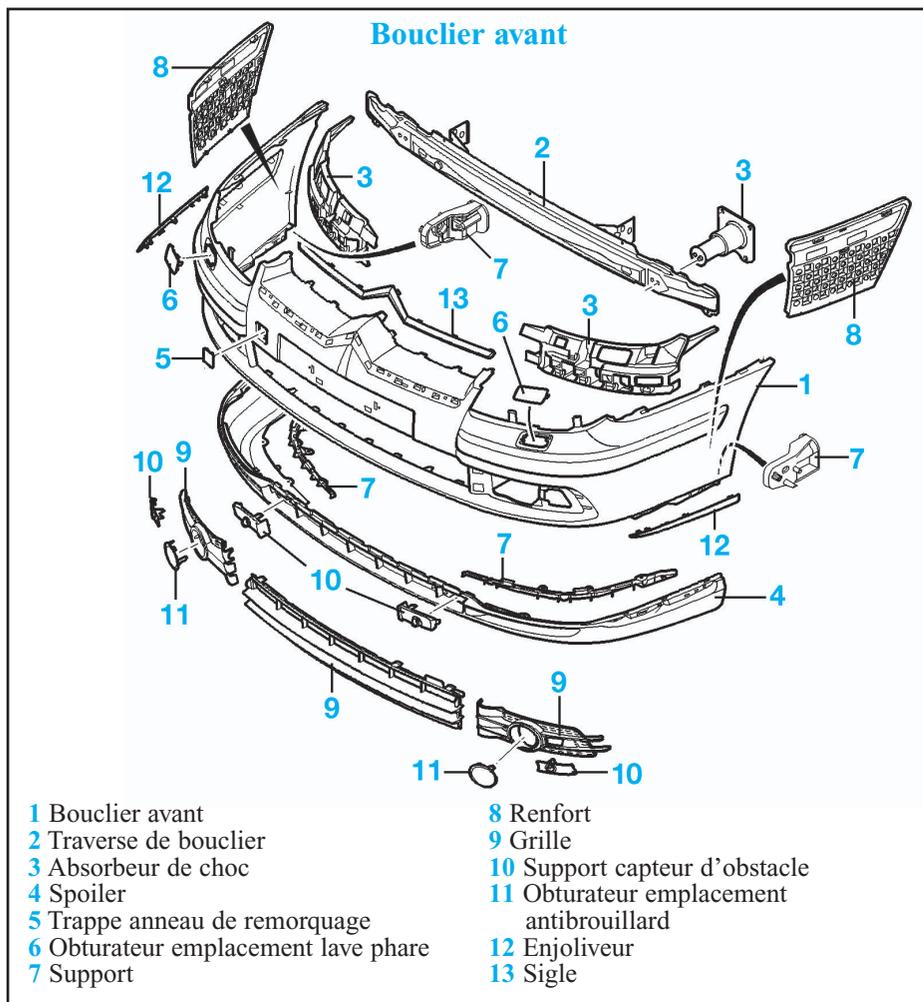


- 1 = $0,5 \pm 0,5\text{mm}$
- 2 = $2,5 \pm 2\text{mm}$
- 3 = $5 \pm 1\text{mm}$
- 4 = $4,5 \pm 1,5\text{mm}$
- 5 = $5 \pm 2\text{mm}$

- 6 = $4,5 \pm 1,5\text{mm}$
- 7 = $5 \pm 2\text{mm}$
- 8 = $6 \pm 2\text{mm}$
- 9 = $7 \pm 2\text{mm}$
- 10 = $5 \pm 2,5$

- 11 = 4mm
- 12 = $6,5 \pm 2\text{mm}$
- 13 = $9,5 \pm 2\text{mm}$.

Fig.1



Découper les joints d'étanchéité qui pourraient empêcher la dépose de l'aile.
Déposer l'aile avant.
À la repose, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en respectant les points suivants :
-Remplacer les joints ou les inserts gonflants.
-Régler les jeux d'ouverture avant le blocage définitif des vis.

Projecteur

Dépose-repose

Déposer :
-le bouclier (voir opération concernée).
-les 3 vis (1) (Fig.12) de fixation du projecteur.

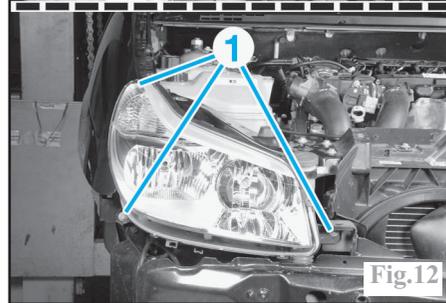
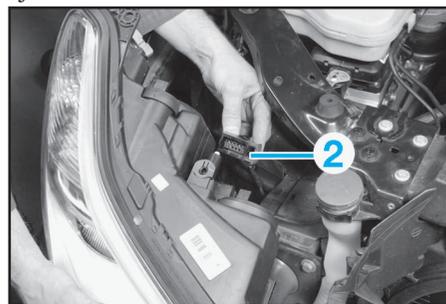


Fig.12

-Déverrouiller puis déconnecter le connecteur (2).
-Déposer le projecteur.
À la repose : procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

Portes avant ou arrière

Dépose-repose

Dévisser et débrancher le connecteur électrique (1) (Fig.13) sur la porte.

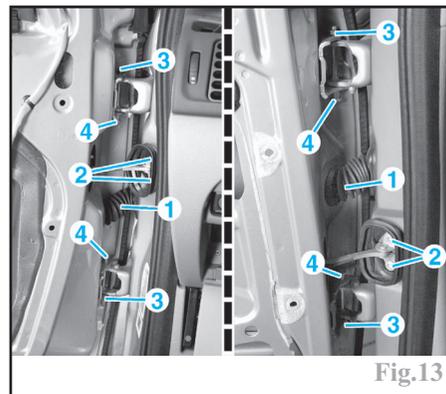


Fig.13

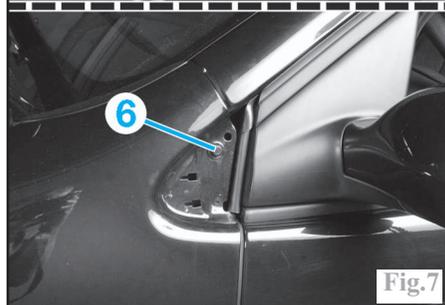
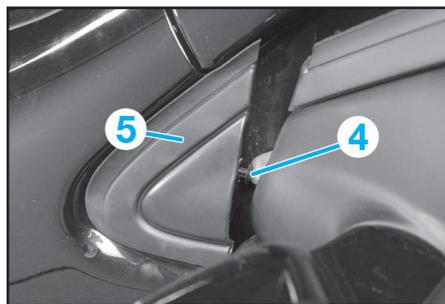


Fig.7

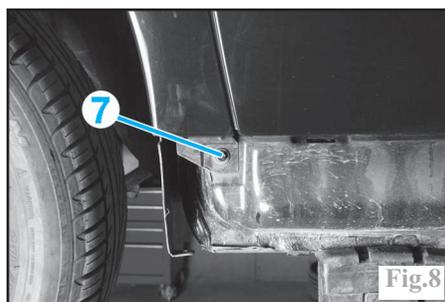


Fig.8

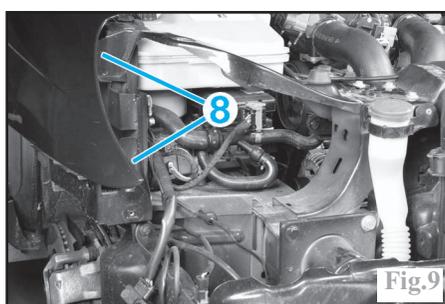


Fig.9

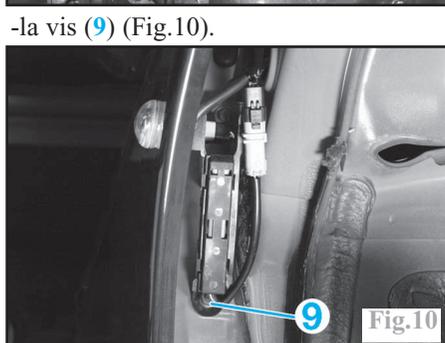


Fig.10

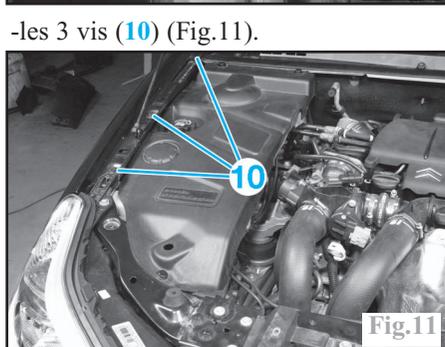
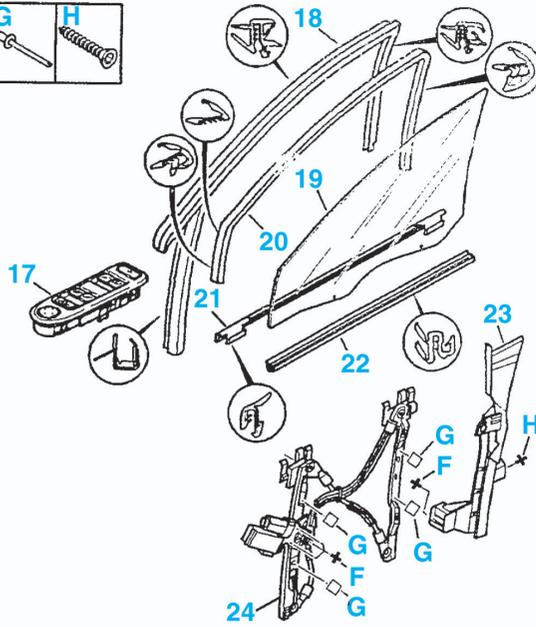
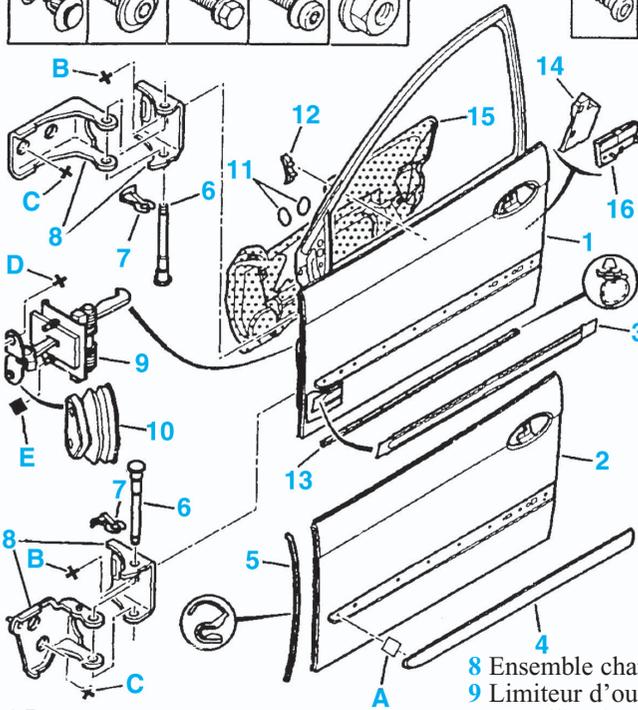
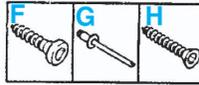
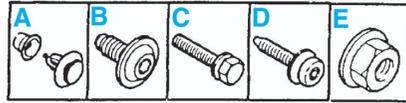


Fig.11

-la vis (9) (Fig.10).

-les 3 vis (10) (Fig.11).

Porte, vitre et mécanisme de lève-vitre avant

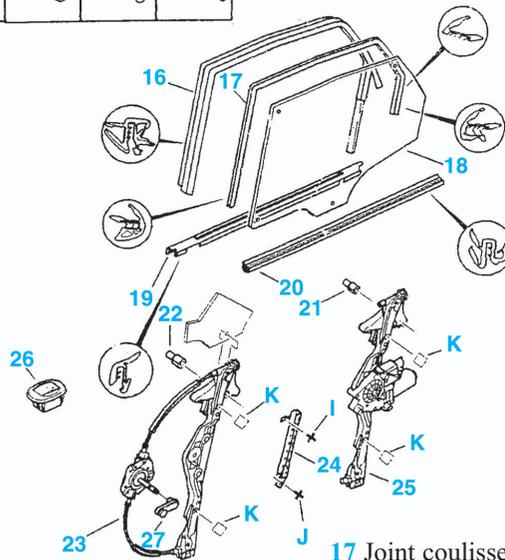
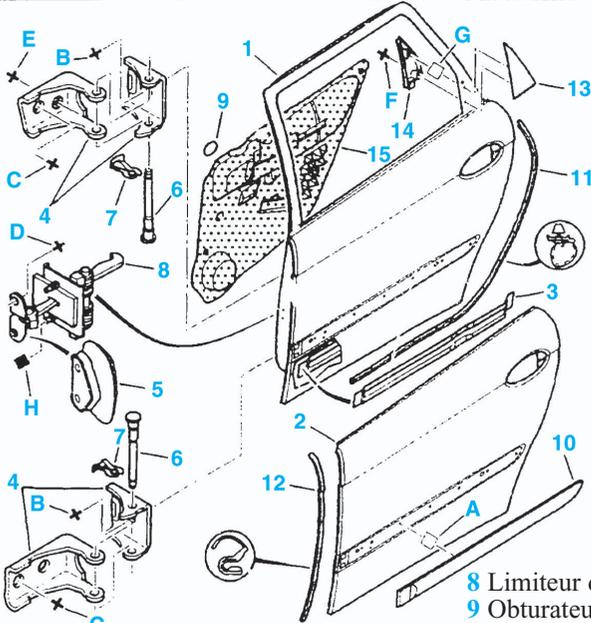
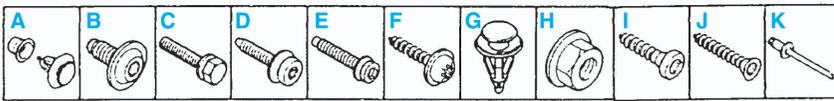


- 1 Porte
- 2 Panneau
- 3 Renfort de chocs
- 4 Baguette de protection
- 5 Joint
- 6 Axe de charnière
- 7 Clips d'axe de charnière

- 8 Ensemble charnière
- 9 Limiteur d'ouverture
- 10 Soufflet de protection
- 11 Obturateur
- 12 Mousse
- 13 Joint inférieur de porte
- 14 Absorbeur de choc
- 15 Feuille d'étanchéité et d'insonorisation

- 16 Absorbeur de choc
- 17 Platine de commande
- 18 Joint coulisse extérieur de vitre
- 19 Vitre
- 20 Joint coulisse intérieur de vitre
- 21 Lècheur de vitre intérieur
- 22 Lècheur de vitre extérieur
- 23 Coulisse
- 24 Mécanisme lève-vitre électrique

Porte, vitre et mécanisme de lève-vitre arrière



- 1 Porte
- 2 Panneau
- 3 Renfort de chocs
- 4 Ensemble charnière
- 5 Soufflet de protection Joint
- 6 Axe de charnière
- 7 Clips d'axe de charnière

- 8 Limiteur d'ouverture
- 9 Obturateur
- 10 Baguette de protection
- 11 Joint
- 12 Joint
- 13 Gousset extérieur Vitre
- 14 Gousset intérieur
- 15 Feuille d'étanchéité et d'insonorisation
- 16 Joint coulisse intérieur de vitre

- 17 Joint coulisse extérieur de vitre
- 18 Vitre
- 19 Lècheur de vitre intérieur
- 20 Lècheur de vitre extérieur
- 21 Clips de fixation
- 22 Clips de fixation
- 23 Mécanisme lève-vitre manuel
- 24 Coulisse
- 25 Mécanisme lève-vitre électrique
- 26 Commutateur de lève vitre électrique
- 27 Manivelle

Déposer :

- les vis de fixation (2) du limiteur d'ouverture sur le pied de caisse.
 - les agrafes (3) des axes de charnières.
- Maintenir la porte à l'aide d'un autre opérateur, puis déposer les axes de charnières (4) en les chassant.

Déposer la porte.

À la repose : procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose. Pour le réglage du jeu d'ouverture, il faut agir sur les vis de fixations des charnières.

Garniture de porte avant

Dépose-repose

Déposer :

- après avoir retiré l'obturateur (1) (Fig.14), déposer la vis de fixation de l'enjoliveur de commande intérieure d'ouverture.

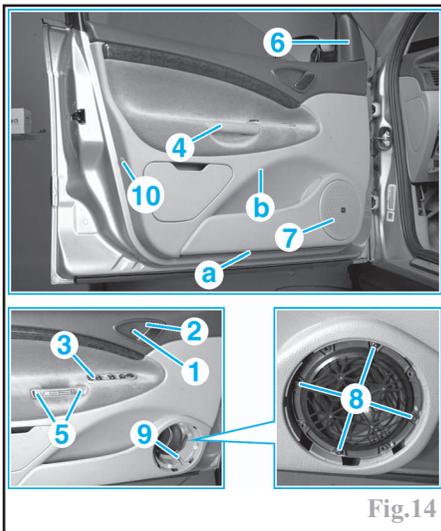


Fig.14

- l'enjoliveur (2) de commande intérieure d'ouverture.
 - la platine de commande (3).
 - l'enjoliveur (4) de poignée de porte.
 - les vis de fixation (5) de la poignée de porte.
 - le gousset intérieur (6).
 - la grille d'enceinte (7).
 - les 4 vis (8) puis le haut-parleur.
 - la vis (9) dans le logement de l'enceinte.
- Retirer le cache (10) et déposer la vis sur la tranche de la garniture.
- Dégrafer délicatement la garniture de porte à l'aide d'une spatule.
- Déposer la garniture en l'écartant par le bas (a) puis en la soulevant en (b) afin de la dégager du lèche-vitre.
- À la repose :** procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

Garniture de porte arrière

Dépose-repose

Déposer le gousset intérieur (1) (Fig.15).

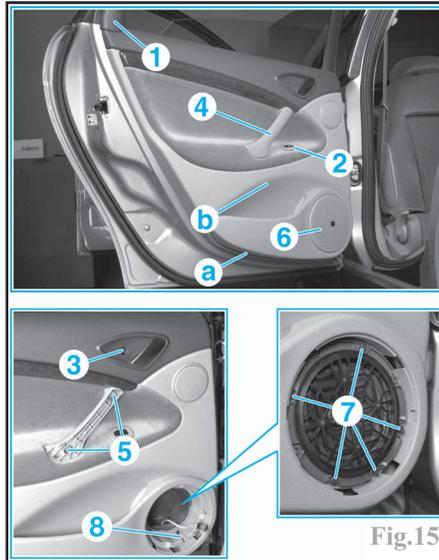


Fig.15

- Décliper la commande (2) de lève-vitre (interrupteur ou manivelle selon équipement).
 - Après avoir retiré l'obturateur (3), déposer la vis de fixation de l'enjoliveur de commande intérieure d'ouverture et le dégager.
 - Déposer :
 - l'enjoliveur de poignée de porte (4).
 - les vis de fixation (5) de la poignée de porte.
 - la grille d'enceinte (6).
 - les 5 vis (7) puis le haut-parleur.
 - la vis de fixation (8) dans le logement de l'enceinte.
 - délicatement la garniture de porte à l'aide d'une spatule.
 - la garniture en l'écartant par le bas (a) puis en la soulevant en (b) afin de la dégager du lèche-vitre.
- À la repose :** procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

Vitre de porte avant

Dépose-repose

Déposer :

- la garniture de porte (voir opération concernée).
 - la feuille d'étanchéité et d'insonorisation.
 - le lèche-vitre intérieur (1) (Fig.16).
- Descendre la vitre afin de pouvoir accéder à ses clips de fixations (2) sur les rails de guidage, puis déposer ces derniers.
- Tirer la vitre vers le haut et la dégager en la sortant par l'extérieur de la porte.
- À la repose :** procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en remplaçant la feuille d'étanchéité et d'insonorisant.

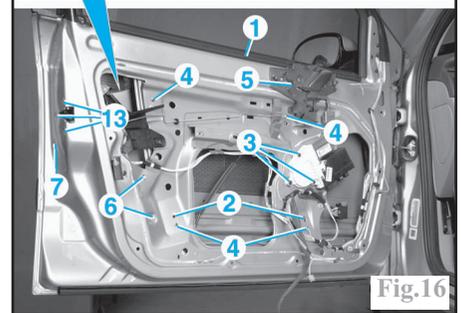
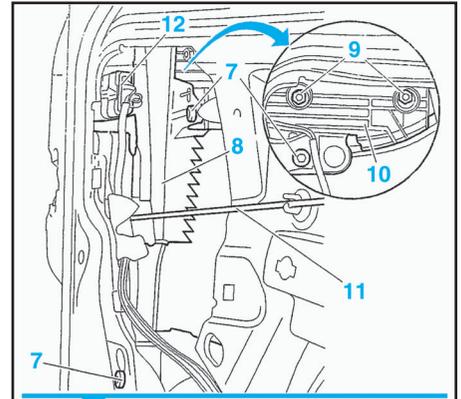


Fig.16

Mécanisme de lève vitre avant

Dépose-repose

Déposer :

- la garniture de porte (voir opération concernée).
 - la feuille d'étanchéité et d'insonorisation.
 - la vitre (voir opération concernée).
- Débrancher les connecteurs électriques du module de porte.
- Déposer le module de porte (3) (Fig.16).
- Percer les rivets de fixation (4) du mécanisme lève-vitre à l'aide d'un forêt de diamètre 6 mm.
- Déposer le mécanisme lève-vitre.
- À la repose :** procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en remplaçant la feuille d'étanchéité et d'insonorisant.

Mécanisme d'ouverture avant

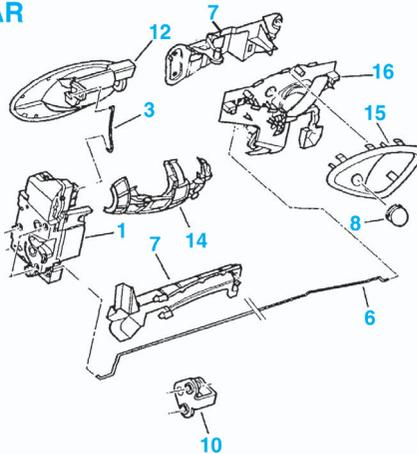
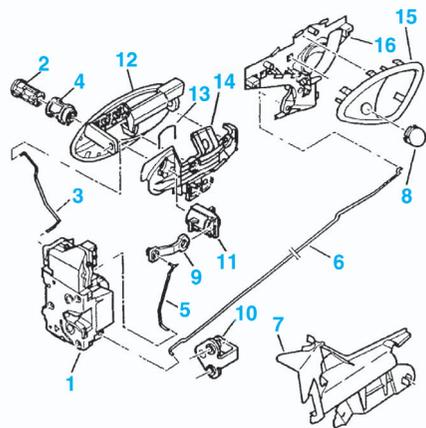
Dépose-repose

Déposer :

- la garniture de porte (voir opération concernée).
 - la feuille d'étanchéité et d'insonorisation.
 - la commande d'ouverture intérieure (5) (Fig.16).
 - l'absorbeur de choc intérieur (6) (2 clips).
 - les vis de fixation (7) de la protection anti-effraction.
 - la protection anti-effraction (8).
 - les écrous (9) de la poignée extérieure.
 - l'étrier (10) de poignée extérieure.
 - la tringle (11).
 - le connecteur (12).
 - les vis de fixation (13) puis la serrure.
- À la repose :** procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en remplaçant la feuille d'étanchéité et d'insonorisant.

Mécanisme d'ouverture des portes

AV AR



- 1 Serrure
- 2 Barillet
- 3 Tringle de poignée d'ouverture extérieure
- 4 Corps de barillet
- 5 Tringle de verrouillage
- 6 Tringle de commande d'ouverture intérieure
- 7 Cache anti-effraction

- 8 Obturateur
- 9 Levier
- 10 Gâche
- 11 Partie arrière de barillet
- 12 Poignée d'ouverture extérieure
- 13 Clip de maintien de barillet
- 14 Support de poignée extérieure
- 15 Enjoliveur de poignée intérieure
- 16 Poignée intérieure

Vitre de porte arrière

Dépose-repose

- Déposer :
- la garniture de porte (voir opération concernée).
 - la feuille d'étanchéité et d'insonorisation.
 - le cache anti-effraction (1) (Fig.17).
 - le lèche-vitre intérieur (2).
 - la coulisse de vitre (3).

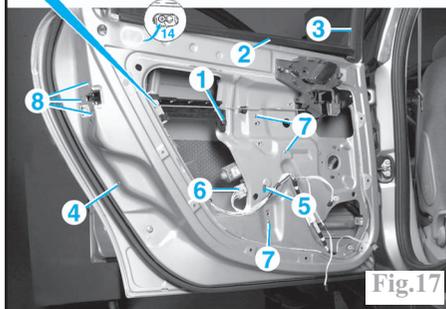
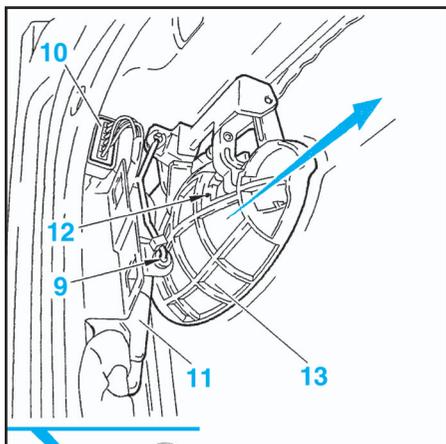


Fig.17

Descendre la vitre, puis chasser la goupille de retenue (5) du mécanisme.
Déposer la vitre vers le haut.

À la repose : procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en remplaçant la feuille d'étanchéité et d'insonorisation.

Mécanisme de lève vitre arrière

Dépose-repose

- Déposer :
- la garniture de porte (voir opération concernée).
 - la feuille d'étanchéité et d'insonorisation.
 - la vitre (voir opération concernée).
- Débrancher le connecteur électrique (6) (Fig.17).
Percer les rivets de fixation (7) du mécanisme lève-vitre à l'aide d'un forêt de diamètre 6 mm.

Déposer le mécanisme lève-vitre.
À la repose : procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en remplaçant la feuille d'étanchéité et d'insonorisation.

Mécanisme d'ouverture arrière

Dépose-repose

- Déposer :
- la garniture de porte (voir opération concernée).
 - la feuille d'étanchéité et d'insonorisation.
 - les 3 vis de fixation (8) de la serrure (Fig.17).
- Dégrafer la commande d'ouverture (9).
Débrancher le connecteur (10).
Déposer la serrure (11).
Décliper le pion (12) de l'étrier.
Faire glisser l'étrier de fixation (13) de poignée extérieure et le dégager.

À la repose : procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en remplaçant la feuille d'étanchéité et d'insonorisation.

Glace de rétroviseur

Dépose-repose

Dégrafer l'épingle (1) (Fig.18) à l'aide d'un tournevis fin.

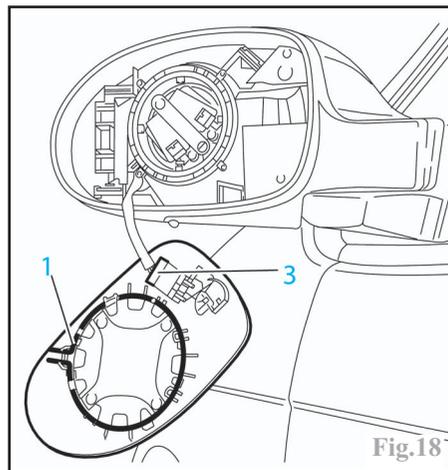


Fig.18

Déconnecter le connecteur (3) (selon équipement).

Déposer la glace de rétroviseur.

À la repose :

- S'assurer de la présence de l'épingle (1).
- Reconnecter le connecteur (3).
- cliper l'ensemble sur son support.

Hayon

Dépose-repose

Berline

- Dégarnir le hayon.
Dégager le faisceau du hayon.
Maintenir le hayon à l'aide d'un autre opérateur.
Décliper les vérins du hayon.
Écarter légèrement la garniture de pavillon (1) (Fig.19).

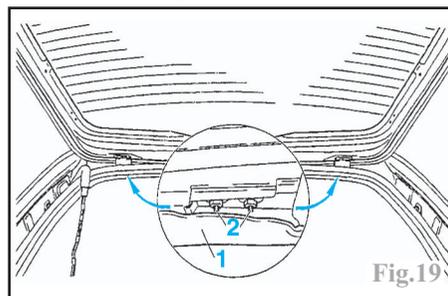


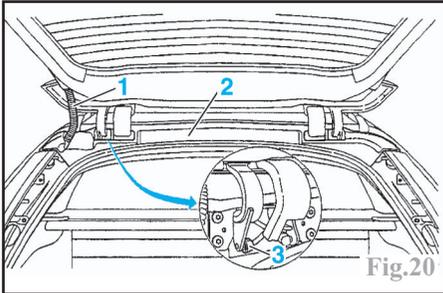
Fig.19

Dévisser les vis de fixation (2) des charnières puis déposer le hayon.

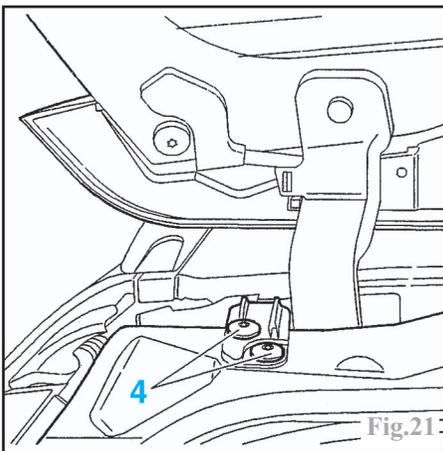
À la repose : procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose. Pour le réglage du jeu d'ouverture, il faut agir sur les vis de fixations des charnières.

Break

Déconnecter le faisceau électrique (1) du hayon (Fig.20).



Décliper :
 -l'enjoliveur (2) de charnière.
 -les équilibreurs (3) du hayon.
 Fermer le hayon et relever la vitre de hayon.
 Desserrer les vis de fixation (4) (Fig.21), puis déposer le hayon avec l'aide d'un second opérateur.



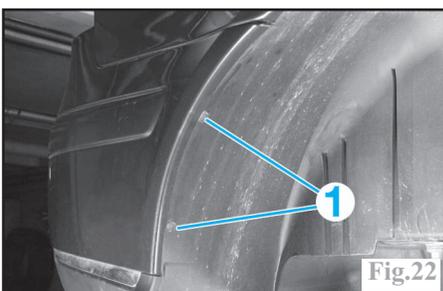
À la repose : procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose. Pour le réglage du jeu d'ouverture, il faut agir sur les vis de fixations des charnières.

Bouclier arrière

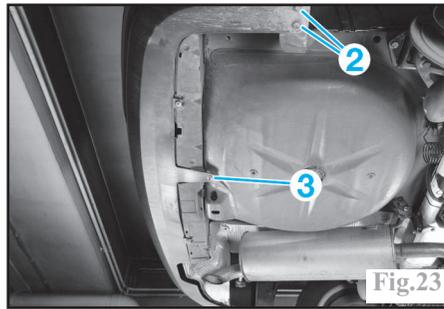
Dépose-repose

Berline

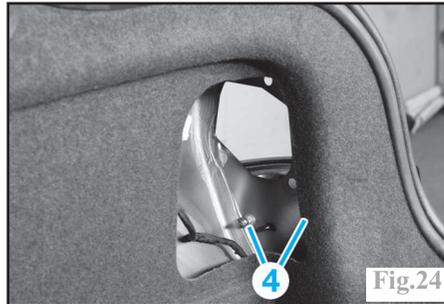
Déposer :
 -les feux arrière.
 -les vis de fixation (1) (Fig.22) du bouclier sur le pare-boue (de chaque côté).



-les clips de fixation inférieure (2) (Fig.23) du bouclier sur le pare-boue (de chaque côté).



Desserrer la vis de fixation inférieure (3). Déposer les vis (4) (Fig.24) à l'intérieur du coffre (de chaque côté).



À l'aide d'un deuxième opérateur déposer le bouclier.
 À la repose : procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en respectant les jeux d'ouverture.

Break

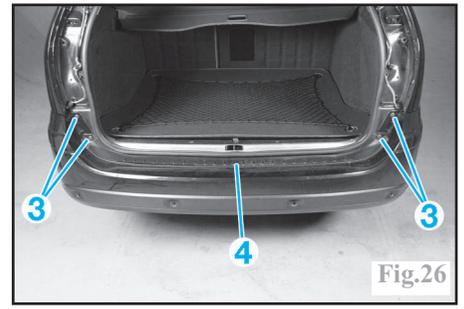
Déposer :
 -les 3 vis (1) (Fig.25) (de chaque côté).



-les pions (2) (de chaque côté).
 -les feux inférieurs arrière.
 -les 4 vis (3) (Fig.26).
 Décliper le bouclier en (4)

À l'aide d'un deuxième opérateur, déposer le bouclier.

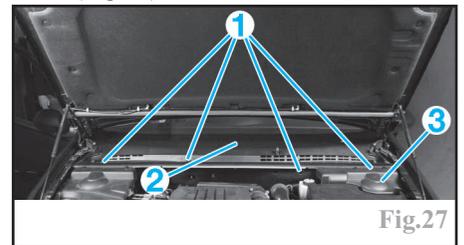
À la repose : procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en respectant les jeux d'ouverture.



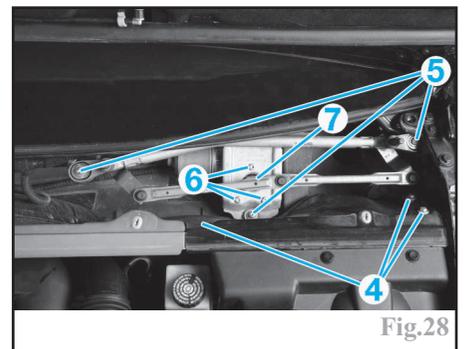
Mécanisme d'essuie-vitre avant

Dépose-repose

Déposer :
 -le cache écrou d'enjoliveur de bas de pare-brise (1) (Fig.6).
 -l'écrou de fixation de l'enjoliveur de bas de pare-brise (2).
 -l'enjoliveur de bas de pare-brise (3).
 -les deux bras d'essuie vitre.
 -les 4 vis de fixation (1) de la grille d'auvent (Fig.27).



-la grille d'auvent (2).
 -le cache sphère de suspension (3).
 -les 3 vis (4) (Fig.28).



-les 3 vis de fixation (5) du mécanisme d'essuie vitre.
 Déplacer le mécanisme d'essuie vitre.
 Déconnecter le connecteur du moteur d'essuie vitre.
 Déposer l'ensemble mécanisme - moteur d'essuie vitre

Nota :
 Pour désaccoupler le moteur d'essuie vitre du mécanisme, déposer les 3 vis (6) ainsi que l'écrou (7) puis désolidariser le moteur du mécanisme.

À la repose, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en respectant les couples de serrage suivants :

-Fixations (5) du mécanisme sur la caisse : **0,8 daN.m.**
 -Vis de fixation (6) du moteur sur le mécanisme : **0,9 daN.m.**

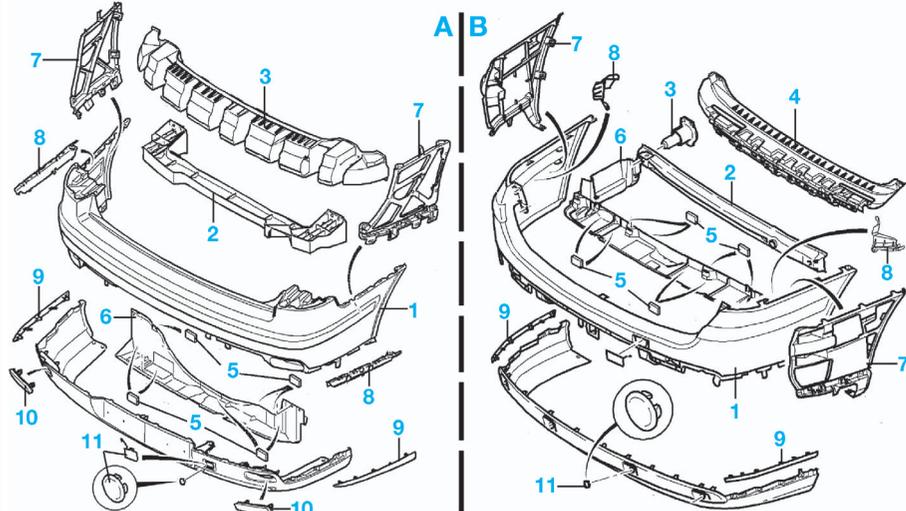
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Bouclier arrière



- A Berline
- B Break
- 1 Bouclier
- 2 Armature
- 3 Absorbeur de choc
- 4 Enjoliveur de seuil de coffre
- 5 Cale antibruit
- 6 Fermeture
- 7 Renfort
- 8 Support
- 9 Enjoliveur
- 10 Catadioptr
- 11 Obturateur

-Écrou de fixation (7) du moteur sur le mécanisme : 2 daN.m.

Planche de bord

Dépose-repose

En bref :

veiller, lors de la dépose de chaque élément de la planche de bord, à contrôler qu'aucune connexion ne soit encore en fonction.

Débrancher la batterie et attendre au minimum 10 minutes avant toutes interventions.

Procéder à la dépose de l'airbag conducteur (voir chapitre "Airbags et prétensionneurs") puis du volant maintenu sur la colonne de direction par une vis à empreinte **Torx**.

Nota :

Lors du dégagement du volant, prendre soin au passage des connecteurs à travers celui-ci ainsi qu'au débranchement préalable de la cosse de masse.

Le moyeu du volant comporte une flèche (placée à 12 heures) qui doit être alignée, à la repose, avec le repère (trait de scie) sur la colonne. Cet alignement est de toute façon imposé par la présence d'un méplat n'offrant qu'une seule position de montage (Fig.29).

Déclipser le soufflet du levier de vitesses ainsi que son entourage (Fig.30).

Déclipser le soufflet du levier de frein de stationnement et son obturateur (Fig.31).

Déposer le cendrier arrière (Fig.32) (ce qui va donner accès aux fixations arrière de la console).

Déposer les 2 écrous ainsi accessibles (Fig.33).

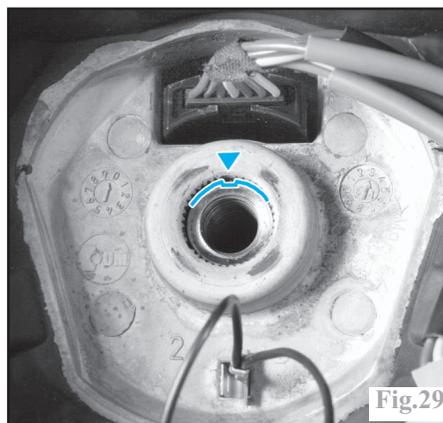


Fig.29



Fig.30



Fig.31

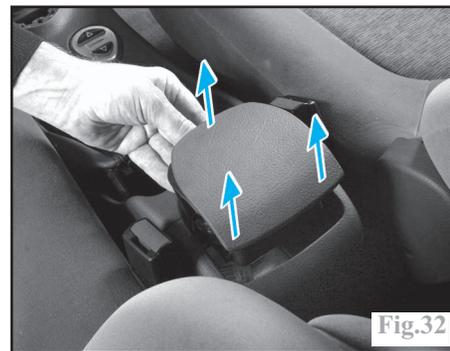


Fig.32

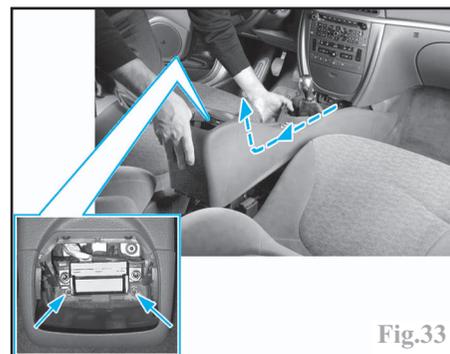


Fig.33

Basculer la console afin de la dégager du levier de frein de stationnement et du levier de vitesses. Après avoir débranché les équipements électriques (prise 12 volts d'accessoires et commande de hauteur), déposer la console.

Déposer la demi-coquille inférieure de colonne de direction maintenue par 2 vis puis déposer la demi-coquille supérieure agrafée en 2 points (Fig.34).

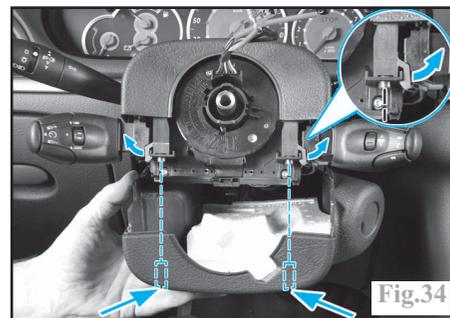


Fig.34

Nota :

avant toute intervention sur le bloc commodo, immobiliser à l'aide d'un ruban adhésif le contacteur tournant.

Desserrer le collier de serrage (1) (Fig.35) du bloc commodo sur la colonne de direction; à l'aide d'un tournevis plat, lever les deux languettes de maintien (flèches) avant de dégager le bloc commodo.

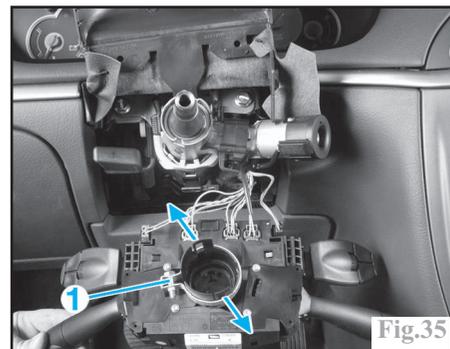
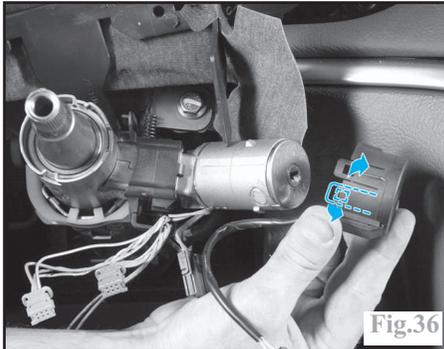


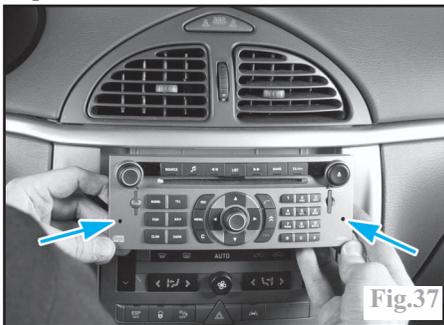
Fig.35

Déposer l'antenne du transpondeur en prenant soin d'écarter ses 2 languettes avant de la faire coulisser (Fig.36).

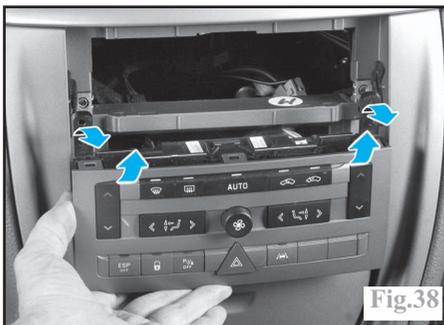


Du côté conducteur, déposer la garniture sous planche de bord et procéder à la dépose de l'airbag de genoux (voir chapitre «Airbags et prétensionneurs»). De chaque côté de la console centrale, déposer les caches latéraux maintenu chacun par une vis et une agrafe.

A l'aide d'un tournevis à empreinte **Torx T10**, desserrer les 2 vis de fixation (Fig.37) sur la façade d'autoradio, l'extraire partiellement afin de débrancher le connecteur multiple situé au dos et le déposer.



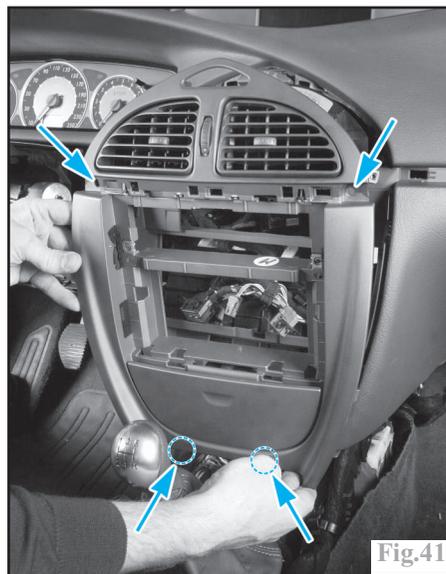
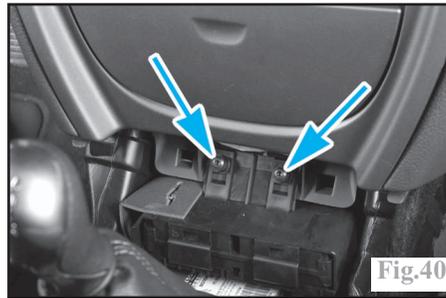
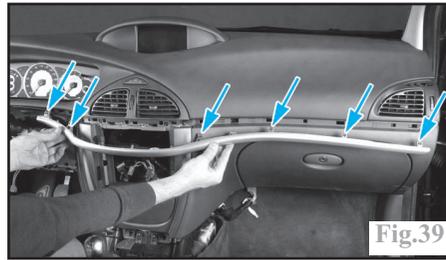
Déposer la façade de commande de chauffage/climatisation maintenu par les deux vis de fixation de l'autoradio précédemment déposées, l'extraire partiellement afin de débrancher les connecteurs situés au dos et la déposer (Fig.38).



Déposer la baguette de finition maintenue par 6 agrafes réparties sur sa longueur (Fig.39).

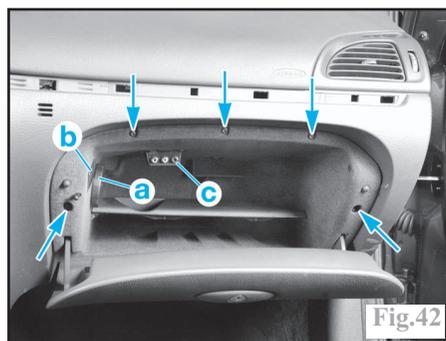
Déposer les 2 vis de fixation du calculateur et le dégager sur le côté (Fig.40). Déposer les 4 vis de fixation (2 en partie supérieure et 2 en partie inférieure, sous le cendrier, à proximité de celles du calculateur) et décliper la façade complète (Fig.41).

Au pied du passager avant, déposer la garniture sous planche de bord.



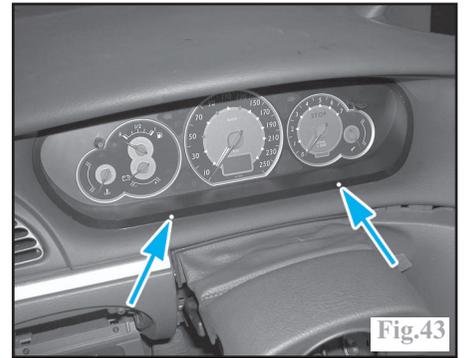
Déposer les 5 vis de fixation de la boîte gants (Fig.42) et l'extraire partiellement pour :

- Décliper la molette de ventilation (a).
- Décliper l'éclaireur (b).
- Décliper la prise (c) de branchement externe multimédia.



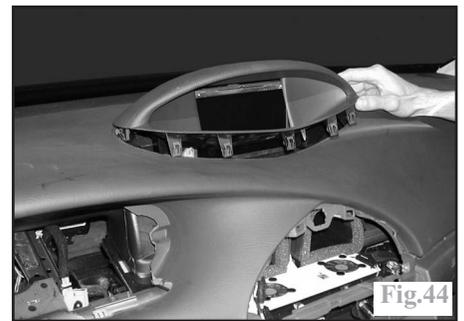
A chaque extrémité de la planche de bord, à l'aide d'un petit tournevis, décliper le haut-parleur (tweeter) et les débrancher avant de les déposer.

Extraire le combiné d'instruments de son logement en introduisant un petit tournevis dans les 2 logements (matérialisés par des grains de surface) prévus pour escamoter les clips de fixation (Fig.43).



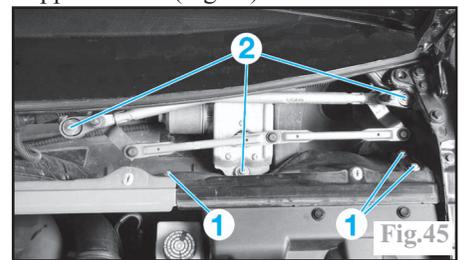
Incliner le combiné et le tirer partiellement afin de débrancher son connecteur électrique au dos.

A l'aide d'une fine spatule, dégrafer la visière de l'écran d'affichage multifonctions et débrancher celui-ci (Fig.44).

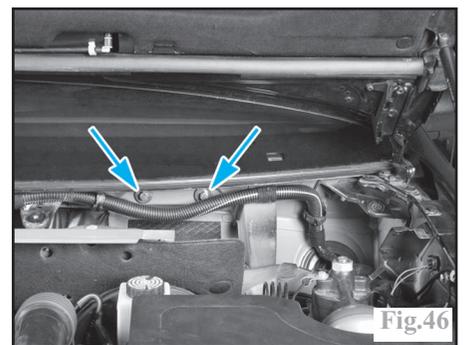


Du côté compartiment moteur, déposer :

- les bras d'essuie-glace.
- les caches (1) de chaque côtés (Fig.6), la vis (2) puis les enjoliveurs de bas de pare-brise (3).
- les vis (1) (Fig.27) puis la grille d'aévent (2). Déposer les 3 vis (1) de fixation de la trappe d'accès (Fig.45).



Déposer les 3 vis (2) de fixation du mécanisme d'essuie-glace et après avoir débranché le connecteur électrique du moteur, dégager le mécanisme complet. Déposer les 2 vis de fixation arrière de la planche de bord (Fig.46).



Procéder à la dépose du tube-enveloppe de colonne de direction maintenu à sa partie supérieure par les deux vis (1), au milieu par le boulon d'articulation (2) et

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

au niveau du pignon d'attaque sur la crémaillère par le boulon de cardan (3) (Fig.47).

De part et d'autre de la planche, après avoir déposé les caches latéraux, déposer les vis (4) et (5).

Au pied du conducteur, déposer les vis (6) et l'écrou (7) de la béquille de soutien.

Sur la console centrale (en passant par le logement des aérateurs centraux), déposer

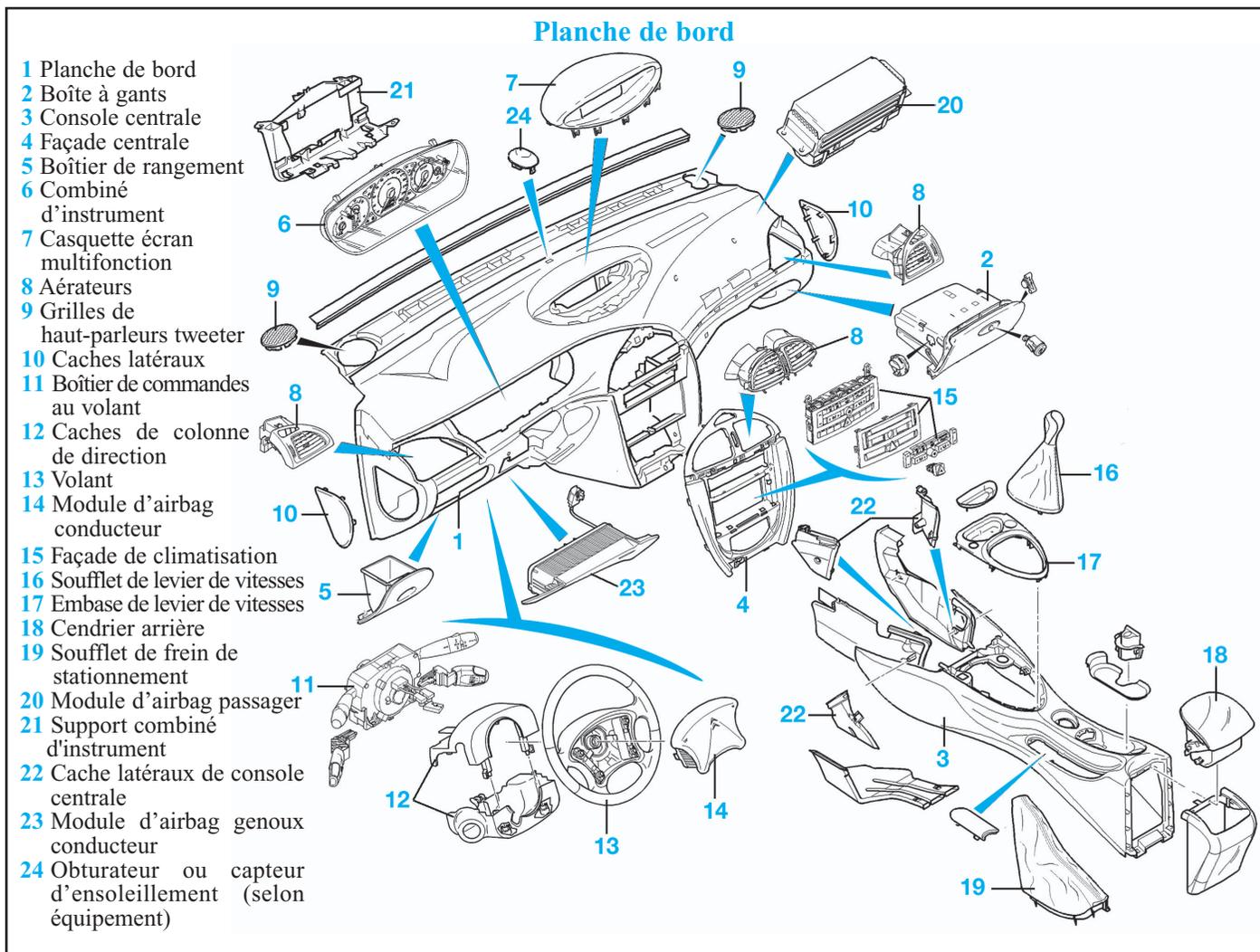
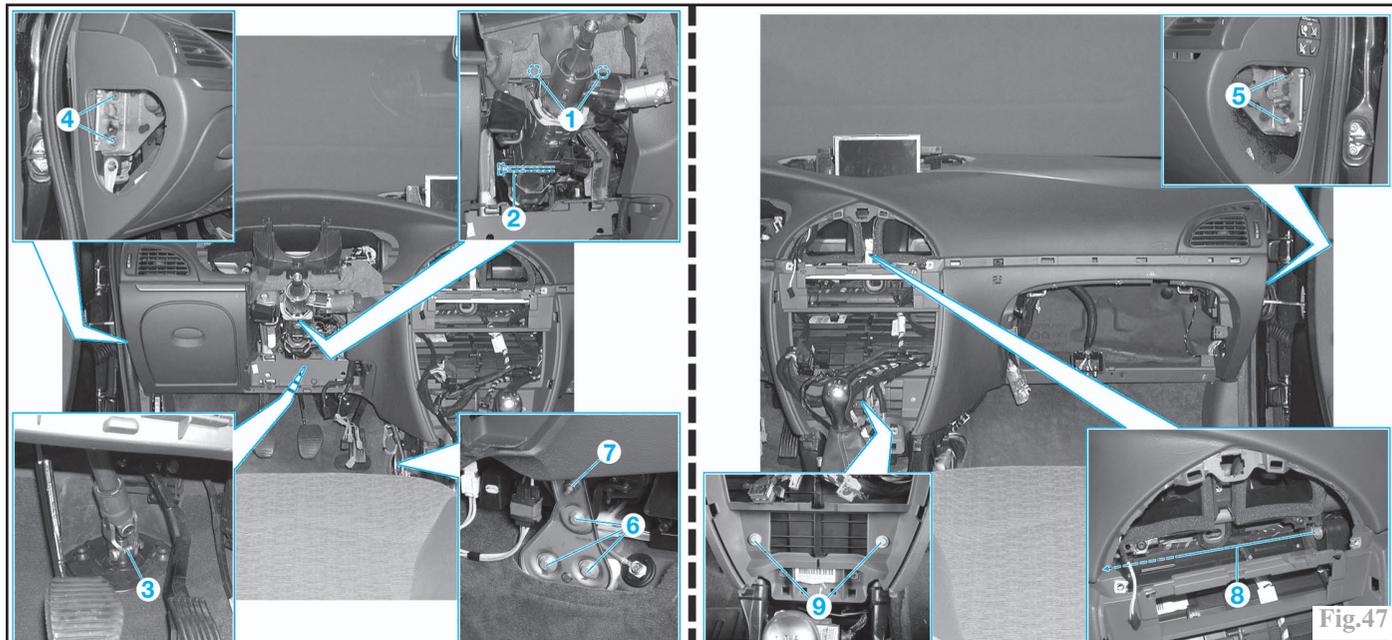
les vis (8) de fixation au boîtier de chauffage puis les vis (9) à la base de la console. Lors du dégagement de la planche de bord (opération à réaliser de préférence avec l'aide d'une tiers personne), veiller à débrancher les divers connecteurs qui pourraient être encore branchés et à débrider les faisceaux électriques susceptibles de gêner la dépose finale.

À la repose, procéder dans l'ordre inverse au opérations de dépose en respectant les points suivant :

-Veiller à respecter le passage correct des faisceaux.

-Resserrer les vis de colonne de direction aux couples prescrits au chapitre "DIRECTION".

-Après avoir rebranché la batterie, effectuer les différentes réinitialisations (voir au chapitre "ÉLECTRICITÉ").

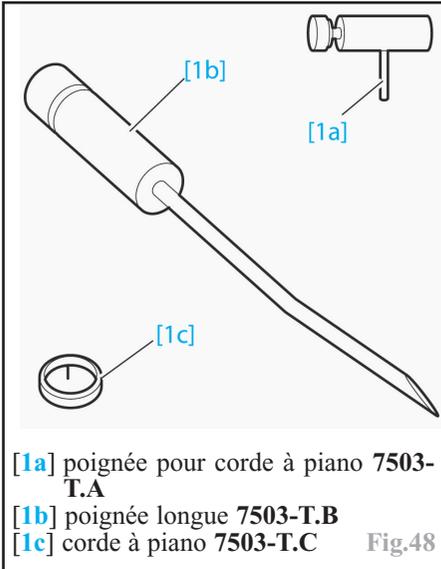


-Vérifier le fonctionnement correct des différents équipements.

Pare-brise

Dépose

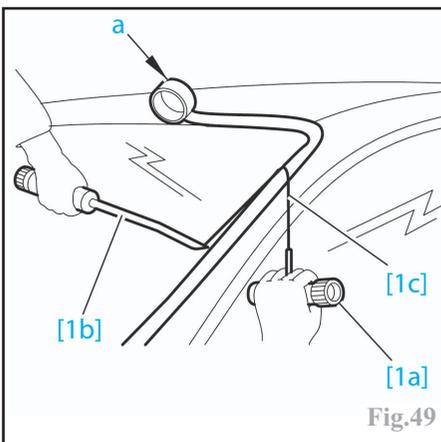
Outillage préconisé (Fig.48) :
Appareil pour la dépose des glaces collées **7503-T**.



[1a] poignée pour corde à piano **7503-T.A**
[1b] poignée longue **7503-T.B**
[1c] corde à piano **7503-T.C** Fig.48

Déposer (côté intérieur) :
-les garnitures de montants de baie de pare-brise.
-le rétroviseur intérieur.
-le capteur de pluie (suivant option).
Déposer (côté extérieur) :
-les balais d'essuie-vitre.
-la grille d'auvent.
-les enjoliveurs inférieurs de baie de pare-brise.
-le jonc de finition du pare-brise.
-le jonc inférieur du pare-brise.

Protéger l'entourage de la baie de pare-brise à l'aide d'un ruban adhésif "a" (Fig.49).



Passer la corde à piano [1c] au travers de l'adhésif joint.
À l'aide des outils [1a] et [1b], découper le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la baie de pare-brise.

Nettoyage - préparation

Graser le cordon d'adhésif joint.
Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota :
N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

Poser les jons de finition sur le pare-brise.

Repose

Impératif :
Utilisation de produit bicomposant: le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de **5 mn**.

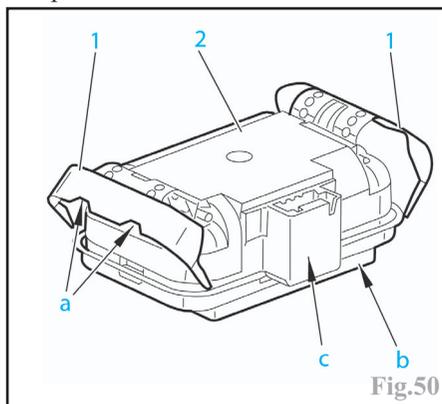
Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la baie de pare-brise.
Présenter le pare-brise sur la baie à l'aide des ventouses.
Appuyer légèrement sur la périphérie de pare-brise.
Reposer les éléments préalablement déposés.
Temps de séchage à **23 °C** :
-bicomposant : **1 heure**.
-monocomposant : **6 à 12 heures**.

Nota :
Pour une température de **11 °C** : ajouter **50 %** au temps de séchage.
Pour une température de **5 °C** : ajouter **100 %** au temps de séchage.

Bicapteur de luminosité et de pluie

Dépose

Déposer :
-le rétroviseur intérieur (si nécessaire).
-l'enjoliveur de bicapteur de luminosité et de pluie.



Déconnecter le connecteur en "c" (Fig.50).
Décliper les ressorts (1) en "a" à l'aide d'un tournevis.
Amener les ressorts (1) en position de pré-verrouillage à **45 °**.
Extraire, à la main, le bicapteur de luminosité et de pluie (2) de son embase (perpendiculairement au pare-brise).

Nota :
Si nécessaire, passer une lissette entre l'embase et le bicapteur de luminosité et de pluie (côté ressorts), et le soulever simultanément de chaque côté.

Attention :
Protéger le coussin de couplage du bicapteur de luminosité et de pluie à l'aide d'un ruban adhésif transparent, en "b".

Repose

Nota :
La propreté du bicapteur de luminosité et de pluie et du pare-brise est indispensable au fonctionnement du système.

Nettoyer le pare-brise et l'intérieur de l'embase de toutes salissures, résidu de colle et autres particules ; à l'aide d'un chiffon en papier non pelucheux et de détergents pour vitres.

Attention :
Les détergents chimiques ne sont pas autorisés.

Pose d'un bicapteur de luminosité et de pluie neuf

Déposer le capuchon de protection.

Attention :
Ne pas mettre la surface du coussin de couplage au contact de la peau ou avec un objet.

Placer le bicapteur de luminosité et de pluie (2) dans son embase.
Verrouiller simultanément les ressorts (1).
Connecter le connecteur en "c".

Pose d'un bicapteur de luminosité et de pluie réutilisé

Déposer le ruban adhésif transparent, en "b".

Attention :
Ne pas mettre la surface du coussin de couplage au contact de la peau ou avec un objet. Nettoyer la surface du coussin de couplage à l'aide du ruban adhésif transparent.

Nota :
Les ressorts (1) doivent être en position de pré-verrouillage à **45 °**.

Placer le bicapteur de luminosité et de pluie (2) dans son embase.
Verrouiller simultanément les ressorts (1).
Connecter le connecteur en "c".

Attention :
Placer le bicapteur de luminosité et de pluie (2) sans contrainte.

Vérifications

Mettre la clé de contact en position "+ACC".
Activer la fonction "allumage automatique des feux (appui long en bout de commodo gauche du combiné).
Un message s'affiche à l'écran multifonctions : "**allumage des feux actifs**".
Démarrer le moteur.
Masquer le bicapteur de luminosité et de pluie sur le pare-brise.
Contrôler le fonctionnement de l'allumage automatique des feux.

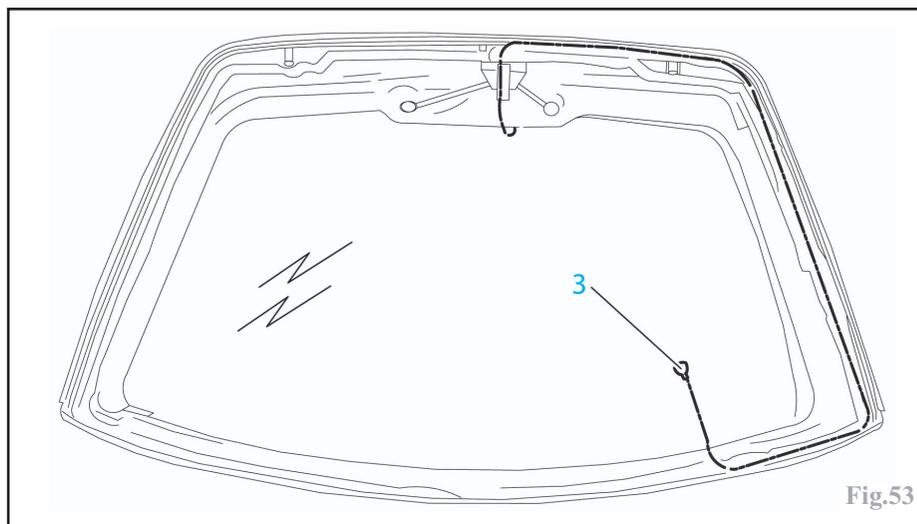
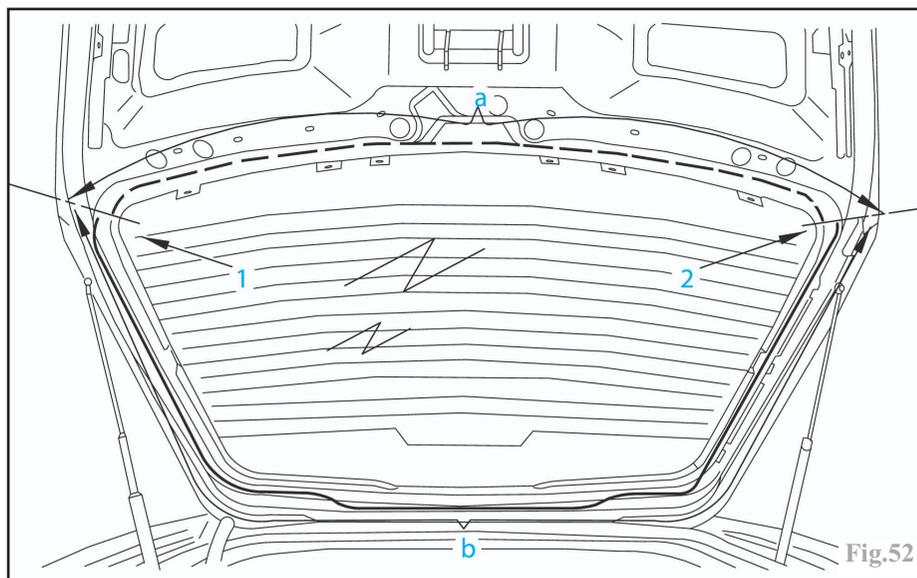
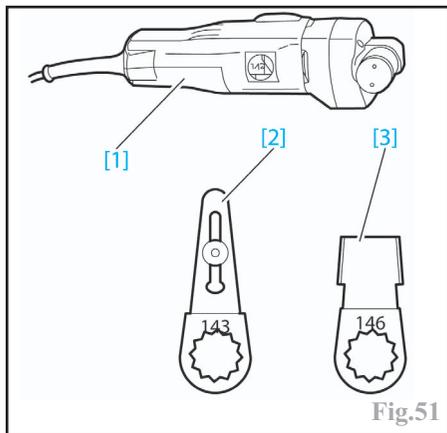
Activer l'essuyage automatique du pare-brise (position **I** ou "AUTO").
L'activation du système en mode automatique est confirmée par un cycle de balayage de l'essuie-vitre avant.
Pulvériser de l'eau sur la zone du bicauteur de luminosité et de pluie.
Vérifier le fonctionnement automatique du balayage de l'essuie-vitre avant.
Mettre le commodo d'essuie-vitres en position **0**.
Arrêter le moteur.

Lunette arrière (berline)

Dépose

Outillage préconisé (Fig.48 et 51) :

- [1] couteau électrique.
- [2] lame butée réglable N° 143 (longueur 16/35 mm).
- [3] lame pelle N° 146.
- [1a] poignée pour corde à piano 7503-T.A.
- [1b] poignée longue 7503-T.B.
- [1c] corde à piano 7503-T.C.



Déshabiller le hayon.
Déposer le troisième feu de stop.
Débrancher les connecteurs (1) et (2) (Fig.52).
Passer la corde à piano [1c] au travers de l'adhésif joint.
Découper le cordon d'adhésif joint (en "b") à l'aide des outils [1a] et [1b].
Équiper le couteau électrique [1] de la lame [2].
Régler la butée à une longueur de 30 mm.
Couper le cordon d'adhésif joint (en "a").
Déposer la lunette arrière.

Nettoyage - préparation

Araser le cordon d'adhésif joint.
Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Attention :

N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

En cas de détérioration du faisceau électrique du 3ème feu de stop, effectuer les opérations suivantes :

- couper les extrémités du faisceau électrique.
- poser le faisceau réparation (3) (le long du surmoulage de la lunette arrière) (Fig.53).

Repose

Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la feuillure.

Impératif :

Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la lunette arrière sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de 5 minutes.

Reposer la lunette arrière à l'aide des ventouses.
Appuyer légèrement sur la périphérie de la lunette arrière.

Reposer les éléments préalablement déposés.

Temps de séchage à 23 °C :

- bicomposant : 1 heure.
- monocomposant : 6 à 12 heures.

Nota :

Pour une température de 11 °C : ajouter 50 % au temps de séchage.

Pour une température de 5 °C : ajouter 100 % au temps de séchage.

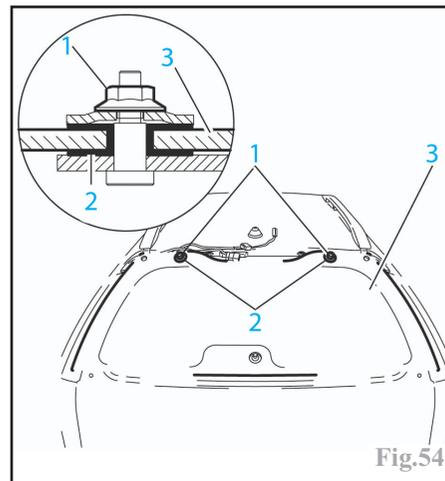
Vitre de hayon (break)

Dépose

Déposer :
-le déflecteur arrière supérieur de pavillon.
-les équilibreur de hayon (de chaque côté).

Déposer (Fig.54) :

- les écrous (1).
- la vitre de hayon (3).
- les butées radiales (2).



Déshabillage

Côté extérieur de la vitre de hayon

Déclipser le bouton-cache (1) par l'ouverture "a" à l'aide d'un tournevis fin (Fig.55).

Déposer le bouton-cache (1).

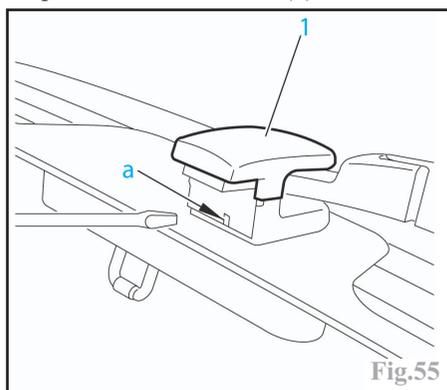


Fig.55

Déposer (Fig.56) :

- l'écrou (2).
- le balais d'essuie-vitres (3).

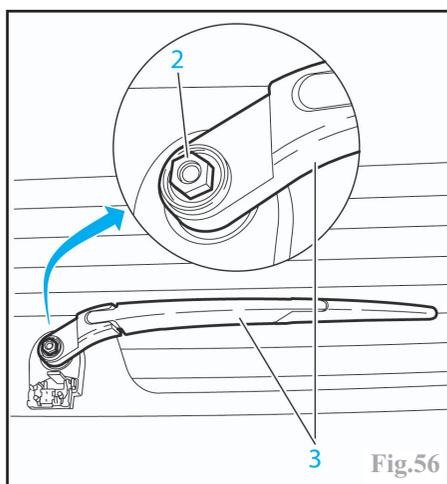


Fig.56

Déposer l'écrou (5) (Fig.57).

Dégager le support contacteur (4) de l'axe d'essuie-vitre arrière.

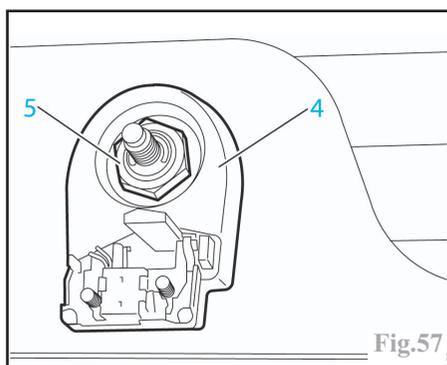


Fig.57

Dégager le faisceau électrique (6) (passer par l'ouverture "b") (Fig.58).

Déposer le support contacteur (4).

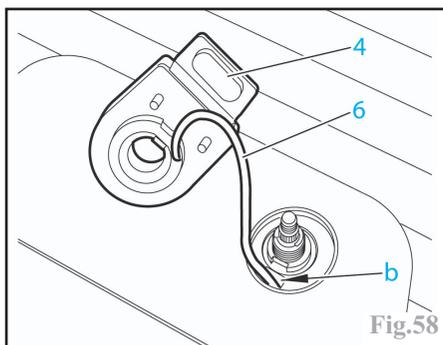
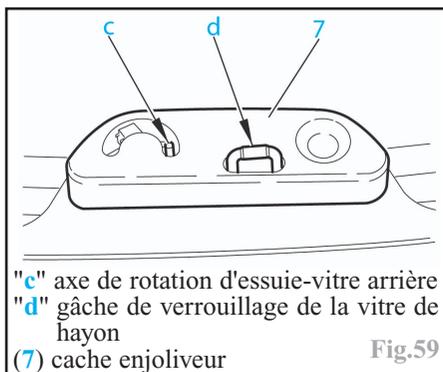


Fig.58

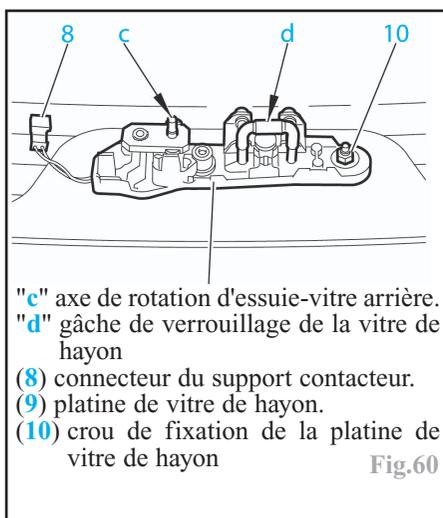


"c" axe de rotation d'essuie-vitre arrière
 "d" gâche de verrouillage de la vitre de hayon
 (7) cache enjoliveur

Fig.59

Déposer (Fig.60) :

- l'écrou (10).
- la platine de vitre de hayon (9).



"c" axe de rotation d'essuie-vitre arrière.
 "d" gâche de verrouillage de la vitre de hayon
 (8) connecteur du support contacteur.
 (9) platine de vitre de hayon.
 (10) crou de fixation de la platine de vitre de hayon

Fig.60

Habillage

Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

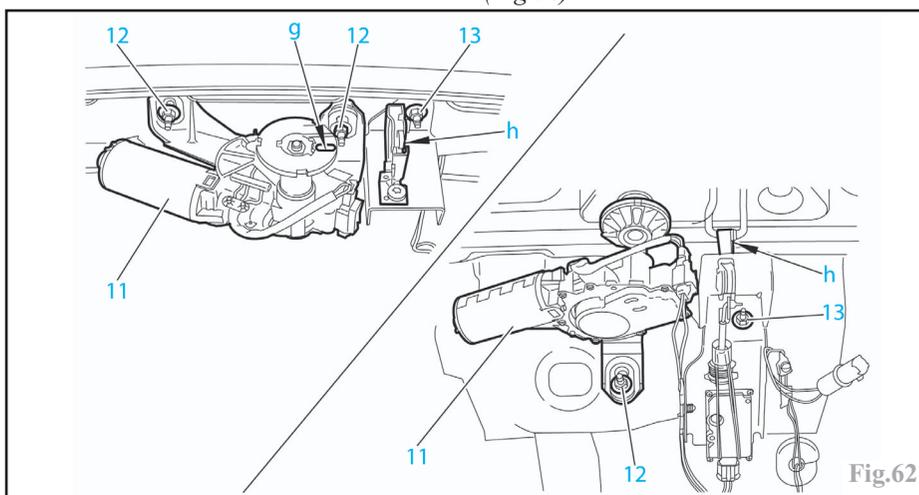


Fig.62

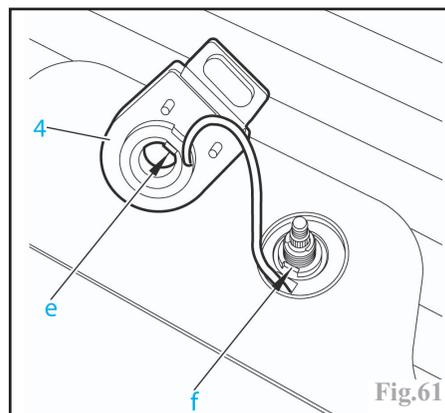


Fig.61

Attention :

Lors de la repose du support contacteur (4) : faire coïncider le méplat "e" du support contacteur avec l'encoche "f" de l'axe d'essuie-vitre arrière (Fig.61).

Réglage

Platine de vitre de hayon

Effectuer le serrage de l'écrou (10) et le réglage de la platine (9) (Fig.60) en respectant les conditions suivantes :

- hayon ouvert.
 - vitre de hayon fermée.
- Serrer l'écrou (10) à $0,8 \pm 0,2$ m.daN.

Balai d'essuie-vitre arrière

Desserrer les écrous (12) du moteur d'essuie-vitre (11) (Fig.62).

Régler l'axe de rotation "c" dans l'ouverture "g".

Serrer les écrous (12) à $0,8 \pm 0,2$ m.daN.

Commande d'ouverture extérieure de vitre de hayon

Desserrer les écrous (13).

Régler la gâche de verrouillage en "h".

Serrer les écrous (13) à $0,8 \pm 0,2$ m.daN.

Vérifier les fonctionnements suivants :

- balai d'essuie-vitre arrière.
- verrouillage de la vitre de hayon.

Repose

Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Nota :

Serrer les écrous (1) à $0,16 \pm 0,04$ m.daN (Fig.54).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

ÉLÉMENTS SOUDÉS

Symboles des méthodes

Dégrafage (découpage par fraisage)	*
Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable	---x---
Soudage par points (électriques/bouchons au MAG)	•
Pulvérisation de cire fluide	////
Découpage	-x-x-
Perçage	○
Soudage par cordon	---
Application d'un mastic	~~~~~
Application d'un mastic à lisser au pinceau	~~~~~
Application d'une couche antigraillonnage	■
Traçage	---
Application d'une colle structurale de calage	~~~~~
Finition étain	■
Pulvérisation d'une mousse (indication de l'orifice d'injection)	•
Moussage d'un corps creux	
Pose d'un film d'étanchéité	■
Mastic de bourrage Ø 13 mm	---/---
Mastic de bourrage Ø 6 mm	---//---
Mastic en bande 2 x 20 mm	---//---
Pointage	⊗
Isolant thermique et phonique	

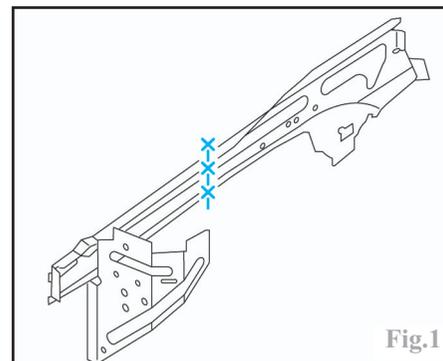


Fig.1

Tracer puis découper à l'aide d'une scie (Fig.2).

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

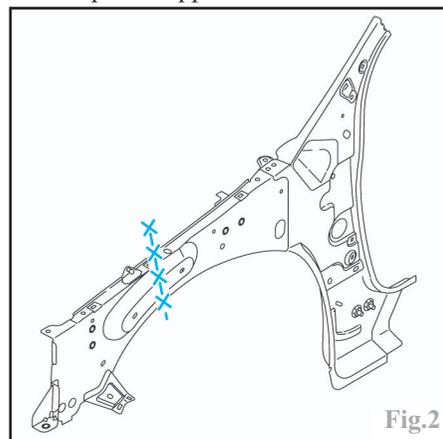


Fig.2

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.3).

Poser le support absorbant avant.

Souder par points électriques.

Souder par points bouchons MAG.

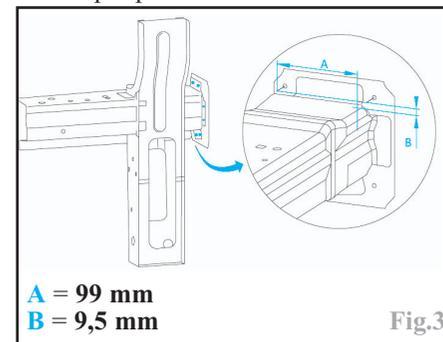


Fig.3

Dégrafage

Tracer puis découper à l'aide d'une scie (Fig.4).

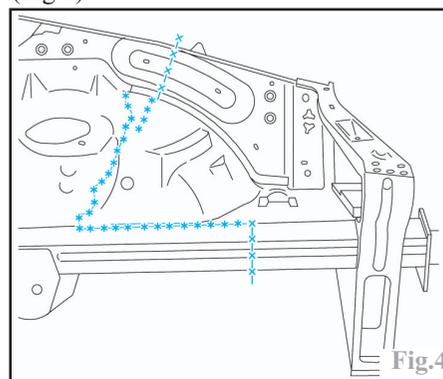


Fig.4

Partie avant

Impératif :

Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence C8.

Attention :

Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

Remplacement du brancard partiel et passage de roue avant (longeron en section)

Débrancher la borne négative de la batterie.

Déposer - reposer :

- l'ailé avant
- le phare
- le pare-chocs avant
- le filtre à air
- le pare-boue avant
- le boîtier porte-fusibles
- le calculateur d'injection
- le bloc hydraulique ABS
- l'avertisseur sonore

- le ventilateur
 - le radiateur de refroidissement
 - le condenseur de climatisation
 - la pompe de direction assistée (remplacement côté droit)
 - l'alternateur (remplacement côté droit)
 - le compresseur de climatisation (remplacement côté droit)
 - le bloc hydro-électronique intégré (remplacement côté droit)
 - le vase d'expansion (remplacement côté droit)
 - le réservoir de lave-vitres (remplacement côté droit)
- Dégager :
- les canalisations
 - les faisceaux électriques

Pièces de rechange

- Brancard spécifique réparation.
- Support absorbant avant.
- Semelle de brancard.
- Passage de roue avant partie avant.
- Appui de façade.
- Doublure d'ailé avant.

Préparation pièces de rechange

Tracer puis découper à l'aide d'une scie (Fig.1).

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8$ mm.
Tracer puis découper à l'aide d'une scie (Fig.5).
Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8$ mm.

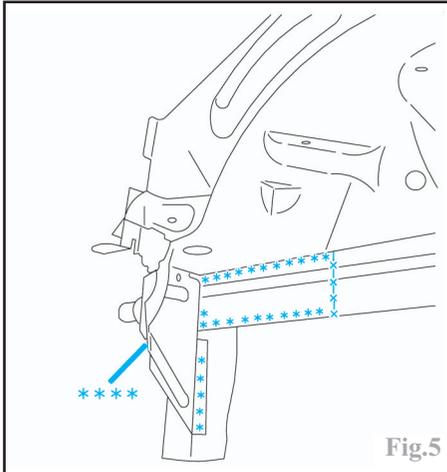


Fig.5

Déposer les absorbeurs et la poutre de pare-chocs.
Déposer l'ensemble constitué des éléments suivants :

- brancard avant partie avant
- passage de roue avant partie avant
- semelle de brancard
- doublure d'aile avant

Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.6).

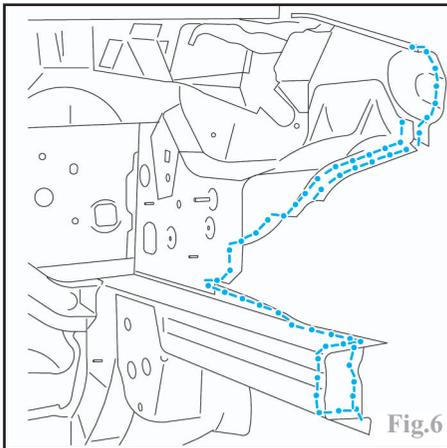


Fig.6

Soudage

Poser le brancard, les absorbeurs et la poutre de pare-chocs.
Souder par cordon **MAG** (voir Fig.4 et 5).
Poser la semelle de brancard.
Souder par points électriques (voir Fig.5).
Souder par cordon **MAG** (voir Fig.5).
Souder par points bouchons **MAG** (voir Fig.5).
Poser le passage de roue partie avant, la doublure d'aile partie avant et l'appui de façade (Fig.7).
Souder par points électriques (voir Fig.4 et 5).
Souder par points **MAG** (voir Fig.4 et 5).
Meuler les soudures **MAG**.

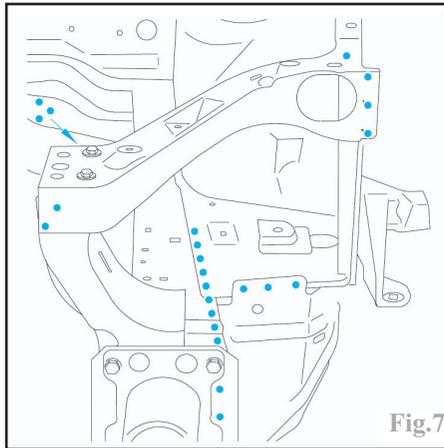


Fig.7

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.

Remplacement du brancard, passage de roue avant et doublure d'aile avant (demi-bloc)

Impératif :
Passage de la caisse au banc.

Débrancher la borne négative de la batterie.

Déposer - reposer :

- l'aile avant
 - le phare
 - le pare-chocs avant
 - le filtre à air
 - le pare-boue avant
 - le boîtier porte-fusibles
 - le calculateur d'injection
 - le bloc hydraulique ABS
 - l'avertisseur sonore
 - le ventilateur
 - le radiateur de refroidissement
 - le condenseur de climatisation
 - la pompe de direction assistée (*)
 - l'alternateur (*)
 - le compresseur de climatisation (*)
 - le bloc hydro-électronique intégré (*)
 - le vase d'expansion (*)
 - le réservoir de lave-vitres (*)
 - la planche de bord
 - le groupe motopropulseur
 - l'amplificateur de freinage
 - le berceau avant
 - le demi-train avant
- (*) dépose - repose à effectuer pour une intervention côté droit du véhicule.

Dégager :

- les canalisations
- les faisceaux électriques

Dégarnir - garnir :

- le tablier avant
- le plancher avant

Pièces de rechange

- Brancard avant.
- Support absorbeur avant.
- Semelle de brancard.
- Passage de roue avant.
- Appui de façade.
- Doublure d'aile avant.

Préparation pièces de rechange

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.3).

Poser le support absorbeur avant.
Souder par points électriques.
Souder par points bouchons **MAG**.

Dégrafage

Tracer puis découper à l'aide d'une scie (Fig.8).
Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8$ mm.

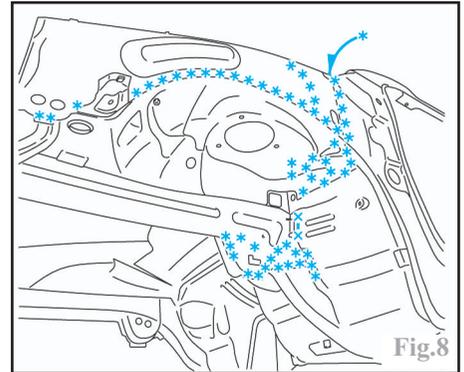


Fig.8

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8$ mm (Fig.9).

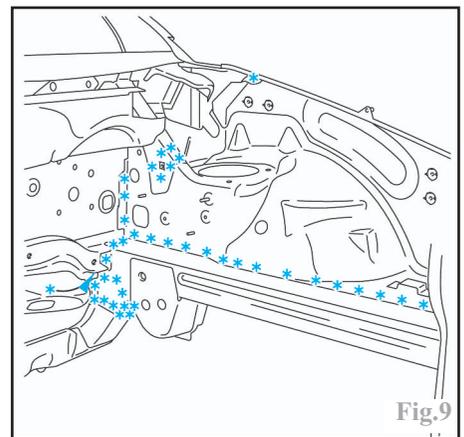


Fig.9

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8$ mm (Fig.10).

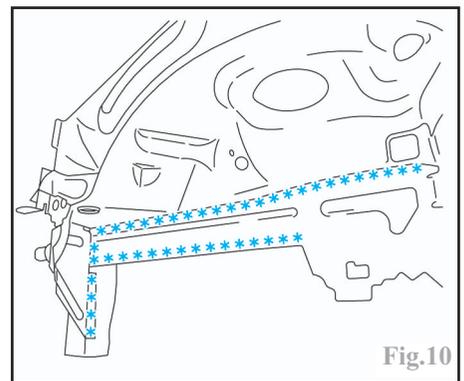


Fig.10

Déposer l'ensemble constitué des éléments suivants :

- le brancard
- la semelle de brancard
- le passage de roue
- la doublure d'aile avant
- l'appui de façade

Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.11 et 12)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

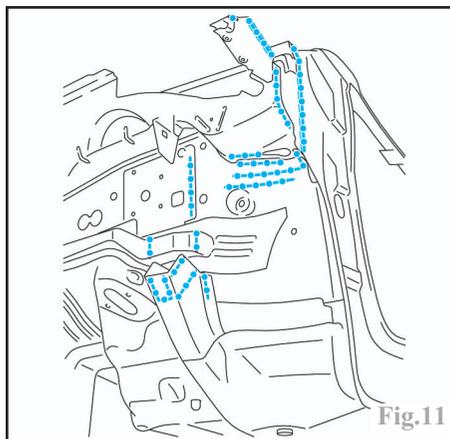


Fig.11

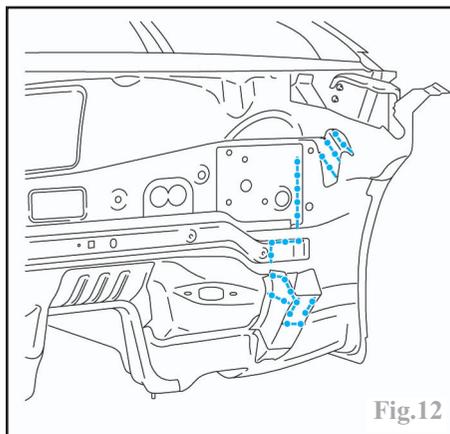


Fig.12

Soudage

Poser le brancard, les absorbeurs et la poutre de pare-chocs.
Souder par points électriques (voir Fig.9).
Souder par points bouchons **MAG** (voir Fig.9).
Poser les éléments suivants :
-la semelle de brancard
-le passage de roue
-la doublure d'aile avant
Souder par cordon **MAG** (voir Fig.8).
Souder par points électriques (voir Fig.8, 9 et 10).
Souder par points bouchons **MAG** (voir Fig.8, 9 et 10).
Poser l'appui de façade (Fig.7)
Souder par points électriques.
Souder par points bouchons **MAG**.
Meuler les soudures **MAG**.

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.

Partie latérale

Remplacement du renfort avant côté habitacle

Débrancher la borne négative de la batterie.
Déposer - reposer :
-capot
-aile avant
-porte avant
-roue avant
-filtre à air
-pare-brise

Dégarnir - garnir le passage de roue avant.
Dégager les faisceaux électriques.
Protéger l'intérieur de l'habitacle.

Pièces de rechange

Renfort avant côté habitacle.

Préparation pièces de rechange

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafage

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de $\text{Ø } 8 \text{ mm}$ (Fig.13).
Déposer le renfort avant de côté d'habitacle.

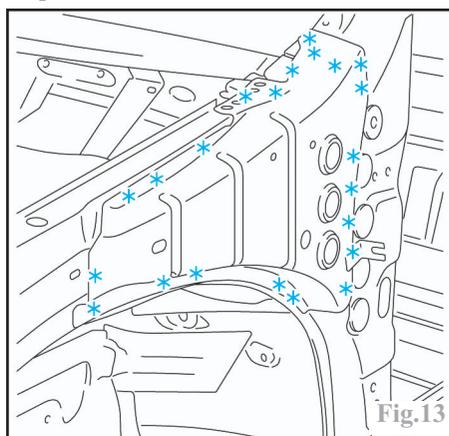


Fig.13

Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.14)

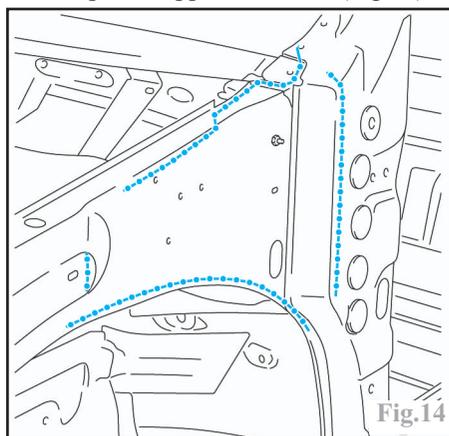


Fig.14

Soudage

Poser le renfort avant de côté d'habitacle.
Souder par points électriques.
Souder par points bouchons **MAG**.
Meuler les points de soudure **MAG**.

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.

Remplacement du côté d'habitacle

Méthode basée sur la berline

Débrancher la borne négative de la batterie.

Déposer - reposer :

- pavillon
- renfort avant côté d'habitacle
- portes avant et arrière
- volet arrière
- capot
- aile avant
- siège avant
- banquette arrière
- tablette arrière
- planche de bord
- gâches de portes avant et arrière
- butée de réglage volet arrière
- joints d'entrée de porte avant, arrière et volet
- enrouleur de ceinture avant et arrière
- pare-brise
- glace de custode
- roues avant et arrière
- feu arrière
- pare-chocs arrière
- trappe à carburant (côté droit)
- câble d'antenne (côté droit)
- tuyau lave-vitre arrière (côté droit)
- filtre à air

Dégarnir - garnir :

- garniture de montant de baie de pare-brise
- garniture de pied milieu
- garniture de custode
- passage de roue avant et arrière
- plancher arrière partiel
- plancher avant partiel
- Dégager les faisceaux électriques.
- Protéger l'intérieur de l'habitacle.
- Vidanger le réservoir de carburant.
- Déposer le réservoir de carburant.

Pièces de rechange

Côté d'habitacle.
Sachet d'inserts (zone réparation).

Préparation pièces de rechange

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafage

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de $\text{Ø } 8 \text{ mm}$ (Fig.15)

Nota :

*En cas de difficulté de dégrafage des points de fixation de la doublure de montant de baie (tôle **THLE**), les détruire par meulage.*

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de $\text{Ø } 8 \text{ mm}$ (Fig.16, 17 et 18)
Déposer le côté d'habitacle.

Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.19)

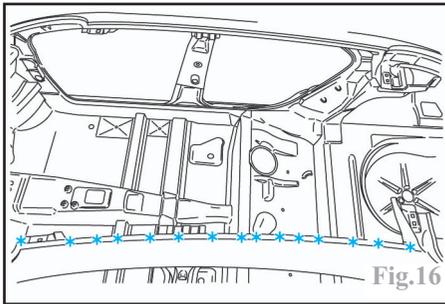


Fig.16

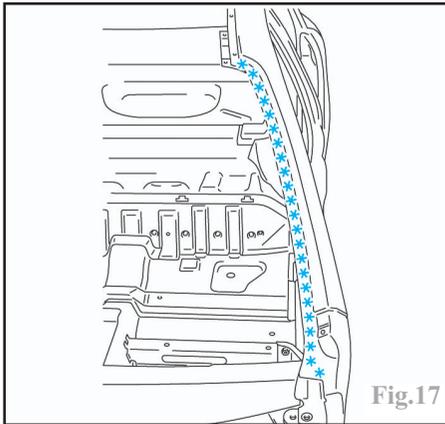


Fig.17

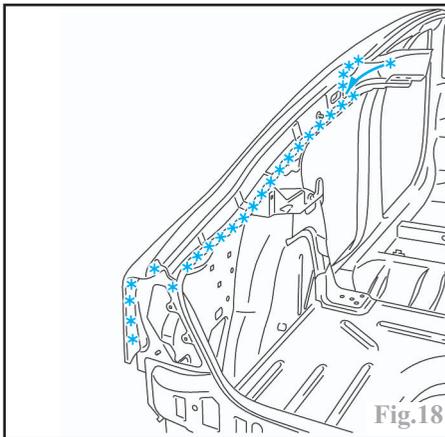


Fig.18

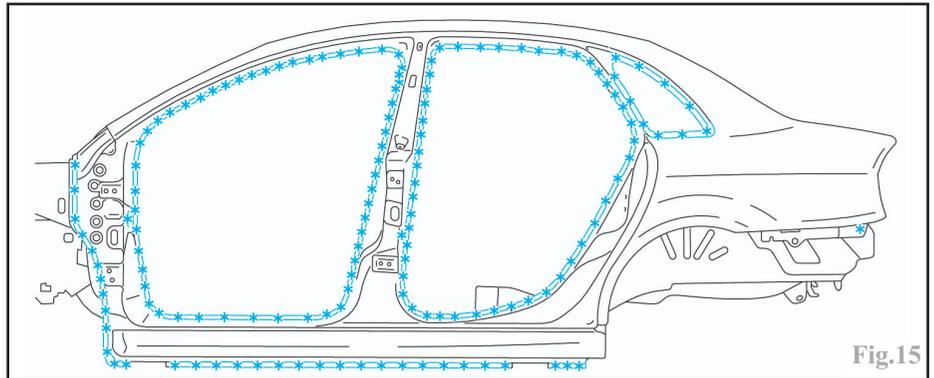


Fig.15

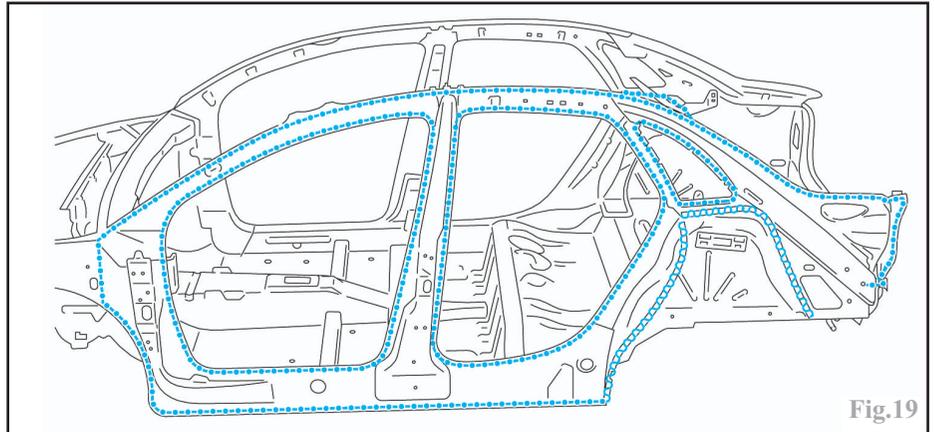


Fig.19

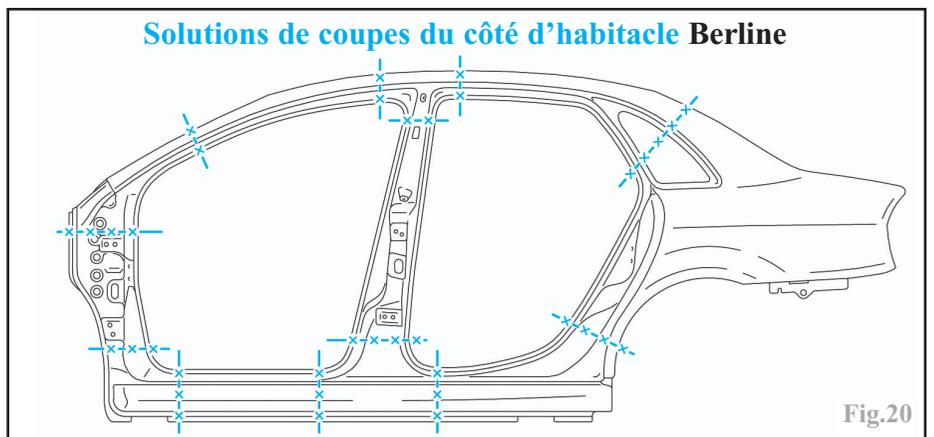


Fig.20

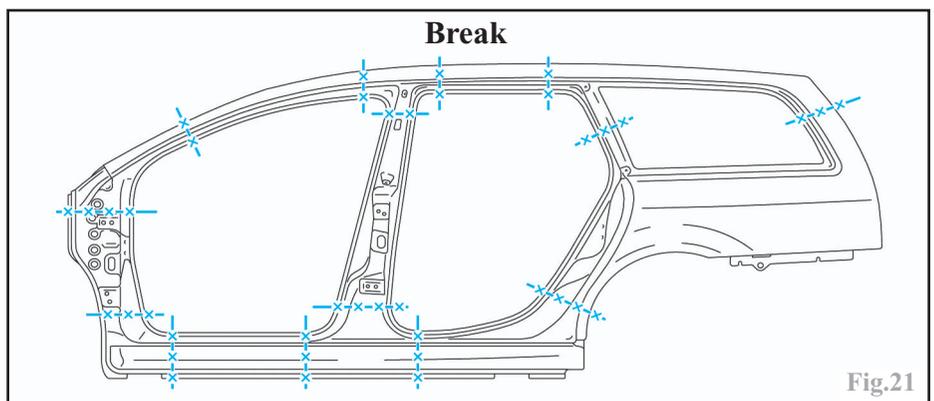


Fig.21

Solutions de coupes du côté d'habitacle Berline

Break

Soudage

Appliquer une colle de calage **A2** (voir Fig.19).

Poser les inserts insonorisants.

Poser le côté d'habitacle.

Souder par points électriques (voir Fig.15 à 18).

Souder par points bouchons **MAG** (voir Fig.15 à 18).

Meuler les soudures **MAG**.

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.

Remplacement du côté d'habitacle partie arrière (break)

Débrancher la borne négative de la batterie.

Dépose - repose :

- banquette arrière
- tablette arrière
- gâche de porte arrière
- butée de réglage porte arrière
- joints d'entrée de porte arrière et hayon
- glace de custode
- roue arrière
- pare-boue arrière

- feux arrière
- pare-chocs arrière
- trappe à carburant (côté droit)
- câble d'antenne (côté droit)
- tuyau lave-vitre arrière (côté droit)

- Dégarnir - garnir :
- garniture de custode
 - passage de roue arrière
 - plancher arrière partiel

- Dégager les faisceaux électriques.
- Protéger l'intérieur de l'habitacle.
- Vidanger le réservoir de carburant.
- Déposer le réservoir de carburant.

Pièces de rechange

- Côté d'habitacle partie arrière.
- Sachets d'inserts (zone réparation).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Préparation pièce de rechange

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.22)

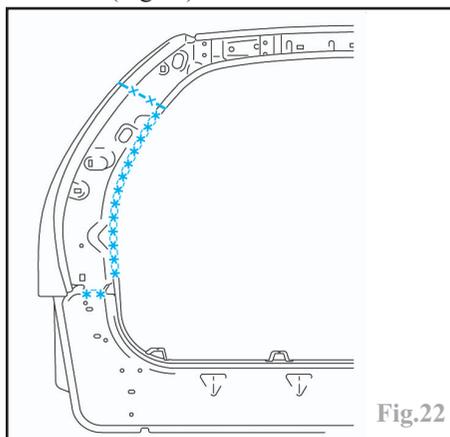


Fig.22

Tracer puis découper à l'aide d'une scie. Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.23)

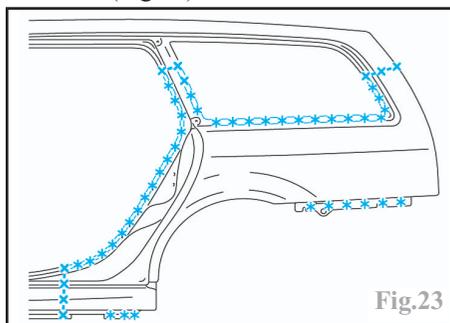


Fig.23

Tracer puis découper à l'aide d'une scie. Déposer le côté d'habitacle partie arrière.

Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.24)

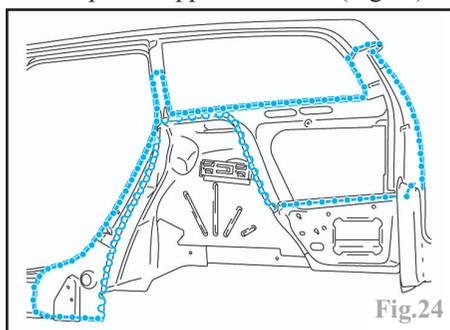


Fig.24

Soudage

Appliquer une colle de calage " A2 " (voir Fig.24).
Poser les éléments suivants :
-inserts gonflants
-côté d'habitacle partie arrière
Souder par points électriques (voir Fig.22 et 23).
Souder par points bouchons MAG (voir Fig.22).
Souder par cordon MAG (voir Fig.22 et 23).

Meuler les soudures MAG.

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.

Partie arrière

Remplacement du panneau arrière (jupe AR) (berline)

Débrancher la borne négative de la batterie.
Déposer - reposer :
-pare-chocs arrière
-pare-boue arrière
-roue de secours
-feux arrière
-gâche de hayon
-joint de hayon
Dégarnir - garnir :
le coffre.
Dégager les faisceaux électriques.

Pièce de rechange

Panneau arrière.

Préparation pièces de rechange

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.25).

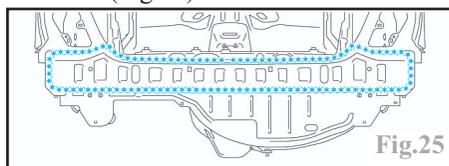


Fig.25

Déposer le panneau arrière.

Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.26).

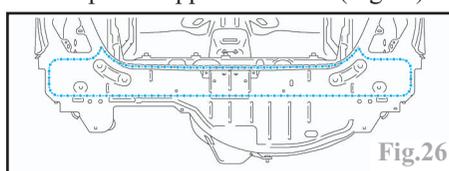


Fig.26

Soudage

Poser le panneau arrière.
Souder par points électriques (voir Fig.25).

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.

Remplacement du panneau arrière (jupe AR) (break)

Débrancher la borne négative de la batterie.
Dépose - repose de la doublure de panneau arrière (voir opération correspondante).

Dégarnir - garnir le coffre.
Dégager les faisceaux électriques.

Pièces de rechange

Panneau arrière.

Préparation pièce de rechange

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.27)

Déposer le panneau arrière.

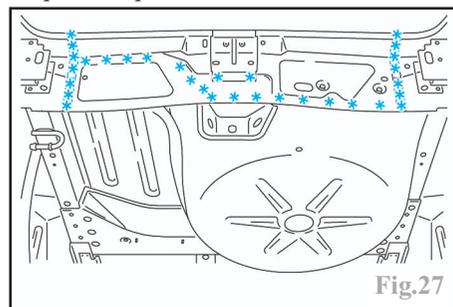


Fig.27

Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.28)

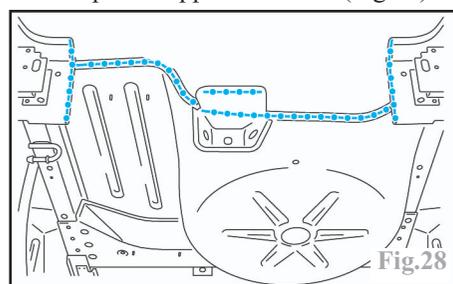


Fig.28

Soudage

Poser le panneau arrière.
Souder par points électriques (voir Fig.27).
Souder par points bouchons MAG (voir Fig.27).
Meuler les soudures MAG.

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.

Remplacement de la doublure de panneau arrière (berline)

Débrancher la borne négative de la batterie.
Dépose - repose :
-panneau arrière (voir opération correspondante)
-logement de feux arrière (voir opération correspondante)
Dégarnir - garnir le coffre.
Dégager les faisceaux électriques.

Pièces de rechange

Doublure de panneau arrière.

Préparation pièce de rechange

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafage

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.29).
Déposer la doublure de panneau arrière.

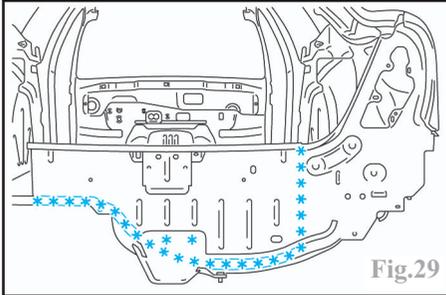


Fig.29

Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.30).

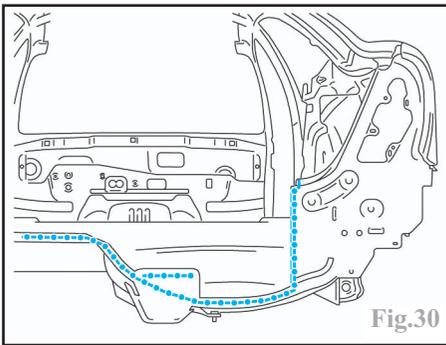


Fig.30

Soudage

Poser la doublure de panneau arrière.
Souder par points électriques (voir Fig.29).
Souder par points bouchons MAG (voir Fig.29).
Meuler les soudures MAG.

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.

Remplacement de la doublure de panneau arrière (break)

Débrancher la borne négative de la batterie.
Dépose - repose :
-pare-chocs arrière
-pare-boue arrière
-roue de secours
-feux arrière
-gâche de hayon
-joint de hayon
Dégarnir - garnir le coffre.
Dégager les faisceaux électriques.

Pièces de rechange

Doublure de panneau arrière.

Préparation pièce de rechange

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafage

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.31).
Déposer la doublure de panneau arrière.

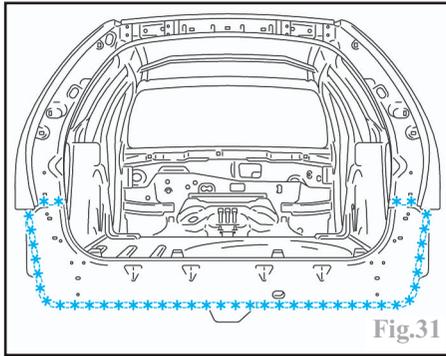


Fig.31

Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.32).

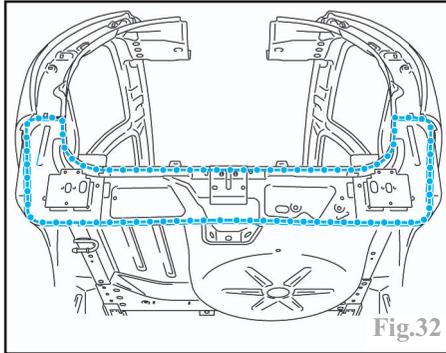


Fig.32

Soudage

Poser la doublure de panneau arrière.
Souder par points électriques (voir Fig.31).
Souder par points bouchons MAG (voir Fig.31).
Meuler les soudures MAG.

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.

Remplacement du plancher partie arrière - traverse avant de plancher arrière - longeronnet arrière - fermeture de plancher arrière

Impératif :

Passage de la caisse au banc.

Débrancher la borne négative de la batterie.
Dépose - repose :
-côté d'habitacle
-panneau arrière
-logement de feux arrière
-doublure de panneau arrière
-doublure d'aile arrière
Dégarnir - garnir le plancher.
Dégager les faisceaux électriques.

Pièces de rechange

Plancher arrière.
Longeronnet arrière.
Fermeture de plancher arrière.
Traverse avant de plancher arrière.

Préparation pièces de rechange

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafage

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de Ø = 8 mm (Fig.33)

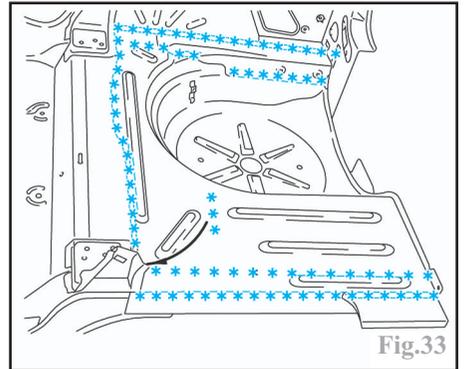


Fig.33

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de Ø = 8 mm (Fig.34)

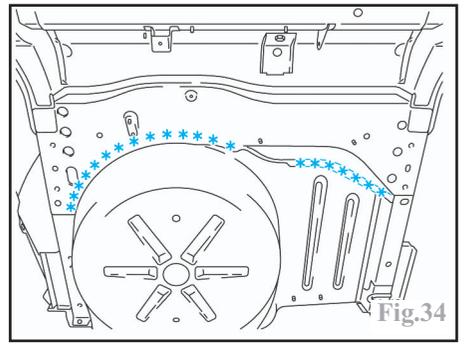


Fig.34

Déposer :

-le plancher arrière
-la fermeture de plancher arrière
Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de Ø = 8 mm (Fig.35 et 36)

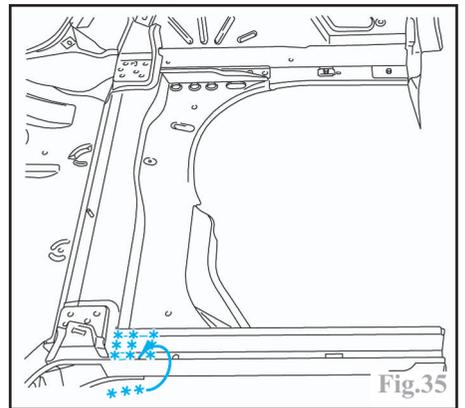


Fig.35

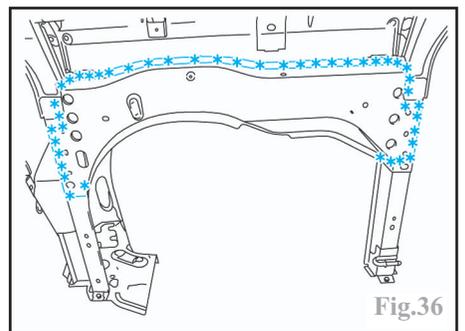


Fig.36

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Déposer :
-la traverse avant de plancher arrière
-le longeronnet partie arrière

Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.37)

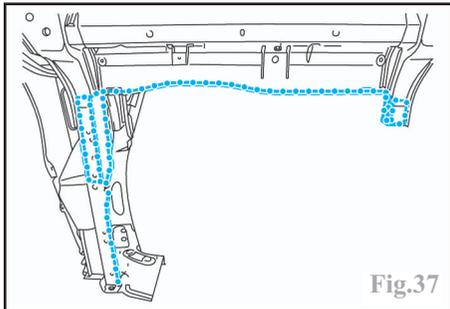


Fig.37

Soudage

Poser :
-le longeronnet partie arrière
-la traverse avant de plancher arrière
-le plancher arrière
-la fermeture de plancher arrière
Souder par points électriques (voir Fig.33 à 36).

Nota :
Si le soudo-collage ne peut être appliqué, utiliser le soudage par points bouchon MAG avec un pas de 30 mm.

Souder par points bouchons MAG (voir Fig.33 à 36).
Meuler les soudures MAG.

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.

Remplacement du logement de feux arrière (berline)

Débrancher la borne négative de la batterie.
Déposer - reposer :
-partie arrière du côté d'habitacle (voir opération correspondante)
-panneau arrière (voir opération correspondante)
Dégarnir - garnir le coffre.
Dégager les faisceaux électriques.

Pièce de rechange

Logement de feux arrière.

Préparation pièce de rechange

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de Ø = 8 mm (Fig.38)
Déposer le logement de feux arrière.

Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.39)

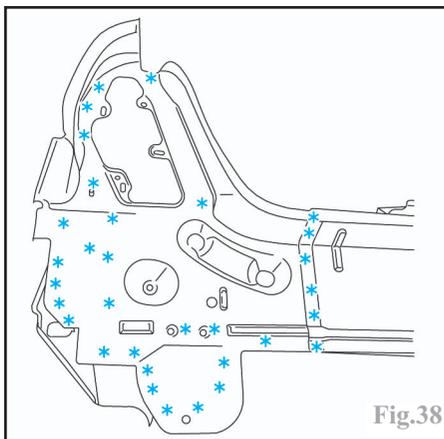


Fig.38

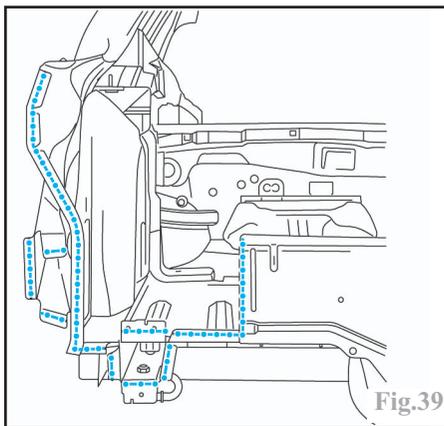


Fig.39

Soudage

Poser le logement de feux arrière.
Souder par points électriques (voir Fig.38).
Souder par points bouchons MAG (voir Fig.38).
Meuler les soudures MAG.

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.

Partie supérieure

Remplacement du pavillon, traverses et arceau (berline)

Débrancher la borne négative de la batterie.
Dépose - repose :
-volet arrière
-snappons
-garniture de montant de baie de pare-brise
-garniture de pied milieu
-garniture de custode
-pare-soleil
-console de pavillon
-poignées de maintien
-garniture de pavillon
-coussin gonflable latéral pavillon
-enjoleur de pavillon
-embase d'antenne
-pare-brise
-toit ouvrant (suivant équipement)
Dégager :
-faisceaux électriques
-câble d'antenne
Protéger l'intérieur de l'habitacle à l'aide d'une bâche.

Pièce de rechange

-Pavillon.
-Traverse avant de pavillon.
-Arceau central de pavillon.
-Traverse arrière de pavillon.

Préparation pièces de rechange

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de Ø = 8 mm (Fig.40)

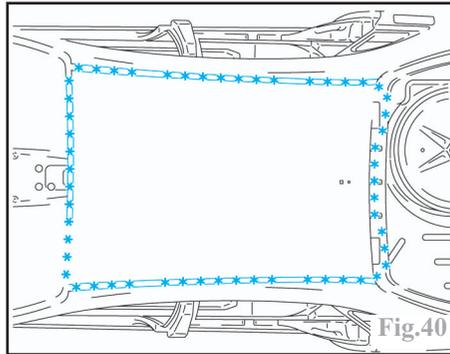


Fig.40

Déposer le pavillon.
Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de Ø = 8 mm (Fig.41)

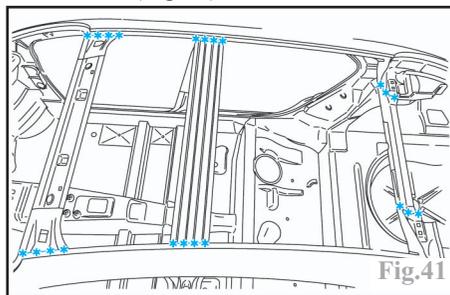


Fig.41

Déposer :
-la traverse avant de pavillon
-la traverse arrière de pavillon
-l'arceau central de pavillon

Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.42)

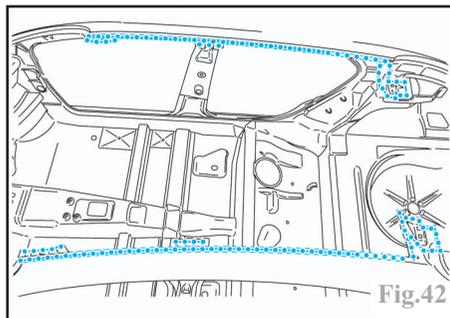


Fig.42

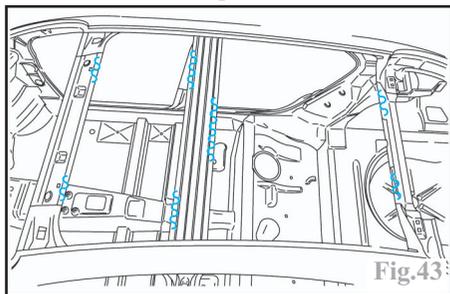
Soudage

Poser :
-la traverse avant de pavillon
-la traverse arrière de pavillon
-l'arceau central de pavillon

Souder par points électriques (voir Fig.41).

Appliquer un cordon de calage référence " A2 " sur les éléments suivants (Fig.43) :

- la traverse avant de pavillon
- la traverse arrière de pavillon
- l'arceau central de pavillon



Poser le pavillon.

Souder par points électriques (voir Fig.40).

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.

Remplacement du pavillon, traverses et arceau (break)

Débrancher la borne négative de la batterie.

Dépose - repose :

- hayon arrière
- snappons
- garniture de montant de baie de pare-brise
- garniture de pied milieu
- garniture de custode
- pare-soleil
- console de pavillon
- poignées de maintien
- garniture de pavillon
- coussin gonflable latéral pavillon
- enjolveur de pavillon
- embase d'antenne
- pare-brise
- toit ouvrant (suivant équipement)

Dégager :

- faisceaux électriques
- câble d'antenne

Protéger l'intérieur de l'habitacle à l'aide d'une bâche.

Pièce de rechange

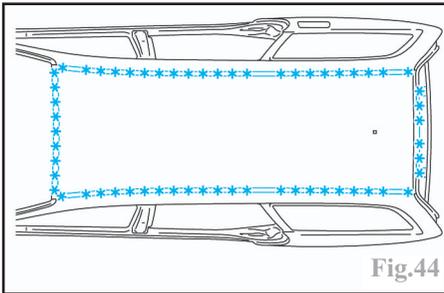
- Pavillon.
- Traverse avant de pavillon.
- Traverse arrière de pavillon.
- Arceau central de pavillon.
- Arceau arrière de pavillon.

Préparation pièces de rechange

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafage

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing = 8 \text{ mm}$ (Fig.44)

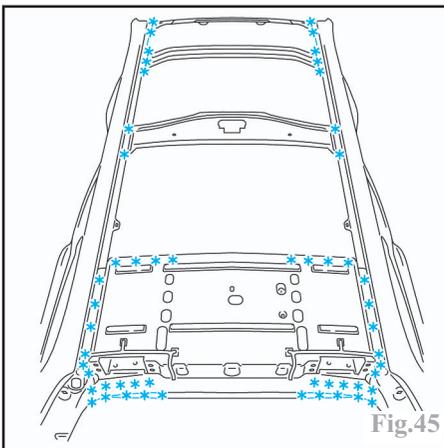


Déposer le pavillon.

Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing = 8 \text{ mm}$ (Fig.45)

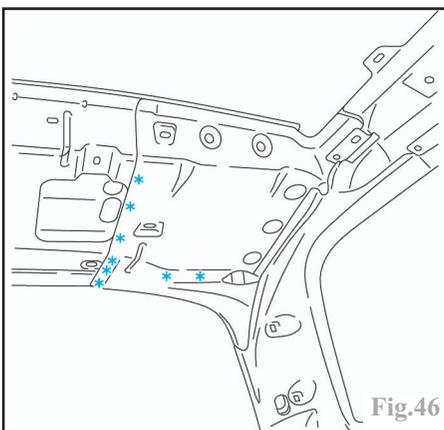
Déposer les éléments suivants :

- traverse avant de pavillon
- arceau central de pavillon
- arceau arrière de pavillon



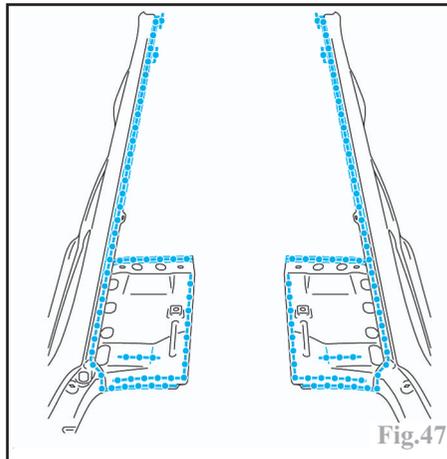
Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing = 8 \text{ mm}$ (de chaque côté) (Fig.46)

Déposer la traverse arrière.



Nettoyage - préparation caisse

Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.47)



Soudage

Poser les éléments suivants :

- traverse avant de pavillon
- arceau central de pavillon
- arceau arrière de pavillon
- traverse arrière de pavillon

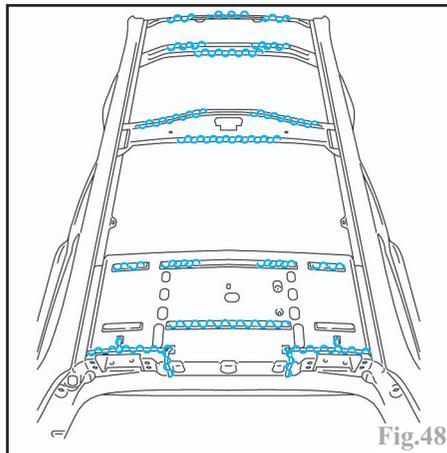
Souder par points électriques (voir Fig.45 et 46).

Appliquer un cordon de calage référence " A2 " sur les éléments suivants (Fig.48) :

- traverse avant de pavillon
- arceau central de pavillon
- arceau arrière de pavillon
- traverse arrière de pavillon

Poser le pavillon.
Souder par points électriques (voir Fig.44).

Procéder à l'étanchéité et à la protection anticorrosion.



CONTRÔLE DE LA CARROSSERIE

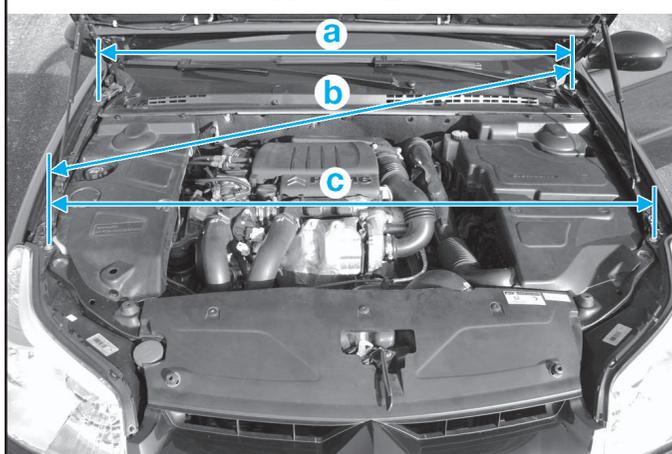
Généralités

Trois types de contrôle peuvent être pris en considération avant de passer un véhicule au marbre :

- * Le contrôle des jeux d'ouverture et d'affleurement qui peut aider à déterminer l'importance des déformations ainsi que leurs localisations. Ce contrôle sert aussi de base de référence lors d'une dépose/pose ou d'un échange d'éléments amovibles.
- * Le contrôle à la pige en se référant au plan de soubassement, aux cotes de structure ou par symétrie.
- * Le contrôle du train avant est aussi un excellent moyen de vérifier si le soubassement a ou n'a pas été affecté. Toutefois, il ne faut pas négliger le contrôle des éléments de train roulant qui pourrait également avoir subi des déformations et fausser le diagnostic.

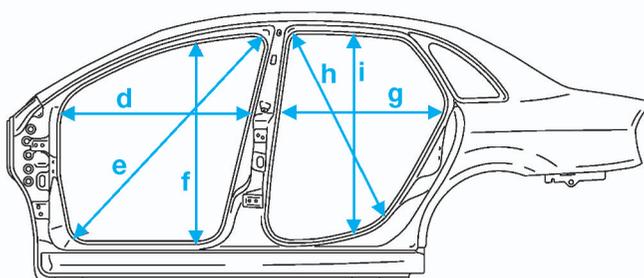
Contrôle à la pige

Bloc avant



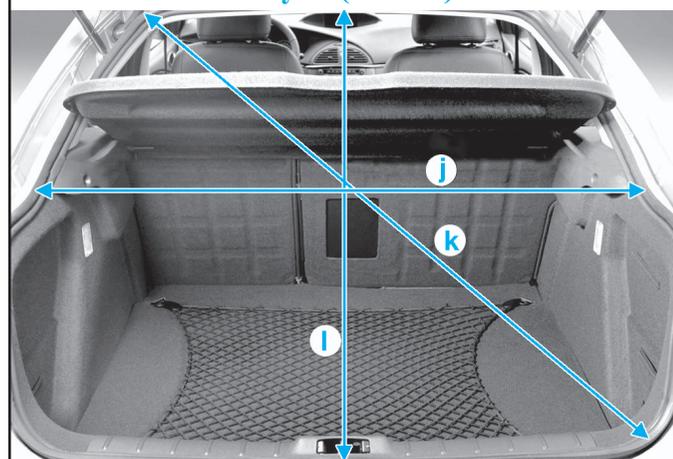
- (a) Entre les deux vis AR de fixation d'aile : 1460 mm
- (b) Diagonale : 1568 mm
- (c) Entre les vis de fixation supérieure d'optique : 1360 mm

Porte avant - Porte arrière



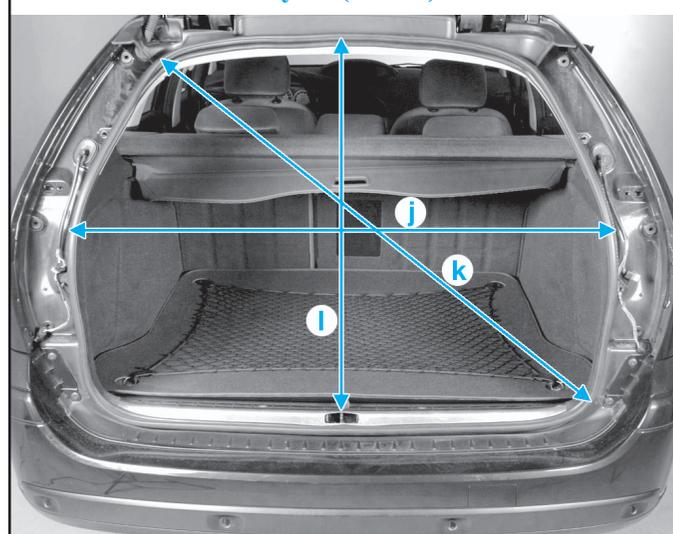
- (d) Largeur : 995 mm
- (e) Diagonale : 1390 mm
- (f) Hauteur : 1020 mm
- (g) Largeur : 845 mm
- (h) Diagonale : 1020 mm
- (i) Hauteur : 1070 mm

Hayon (berline)



- (j) Largeur : 1121 mm
- (k) Diagonale : 1144 mm
- (l) Hauteur : 1165 mm

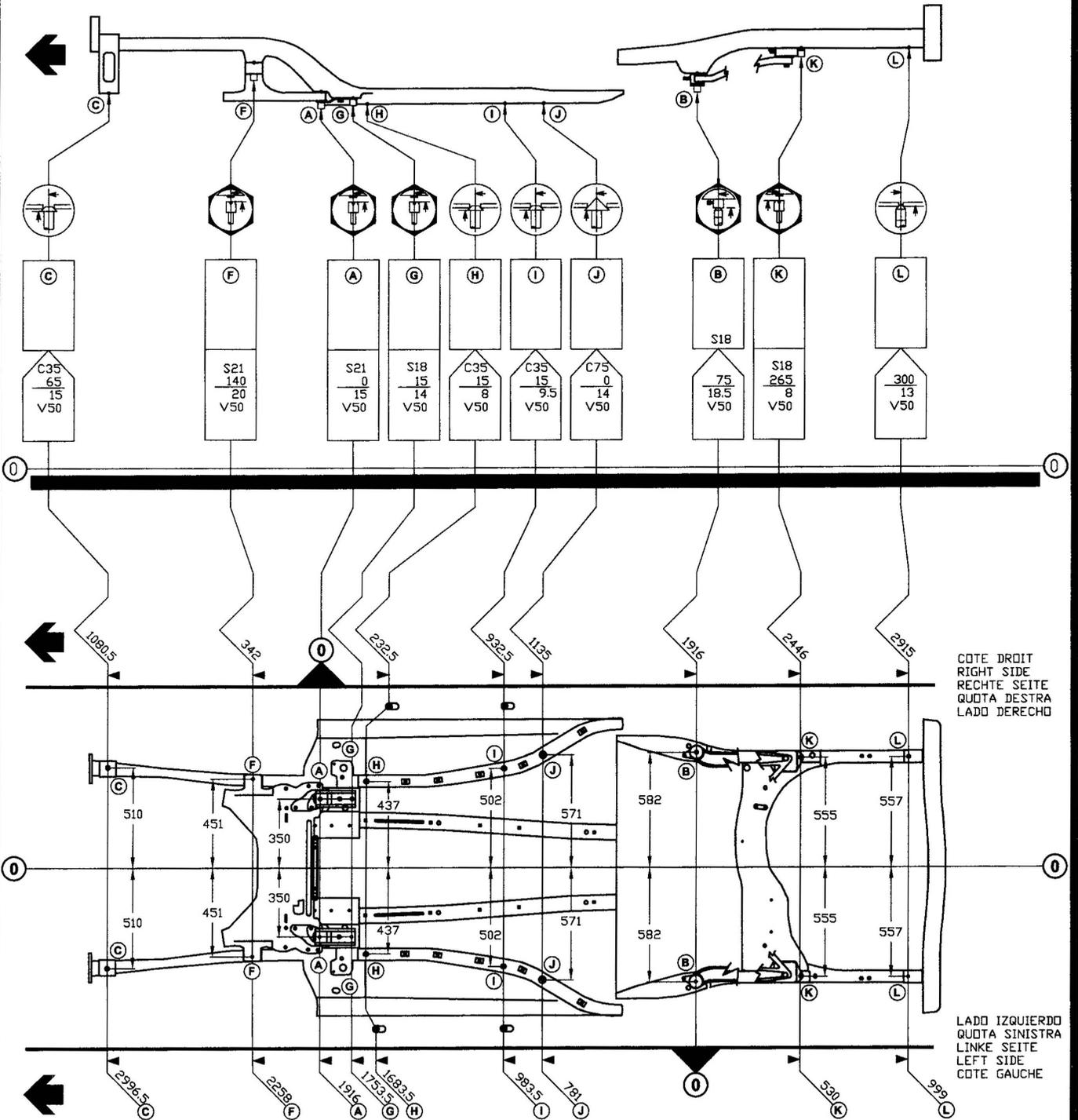
Hayon (break)



- (j) Largeur : 1215 mm
- (k) Diagonale : 1255 mm
- (l) Hauteur : 895 mm

BLACKHAWK **PAB** **CITROEN** (03.2001->)
C5
 BERLINE, SALOON, LIMOUSINE
 REF1289A

A92



REF.1289A

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2001. All rights reserved. **BLACKHAWK**

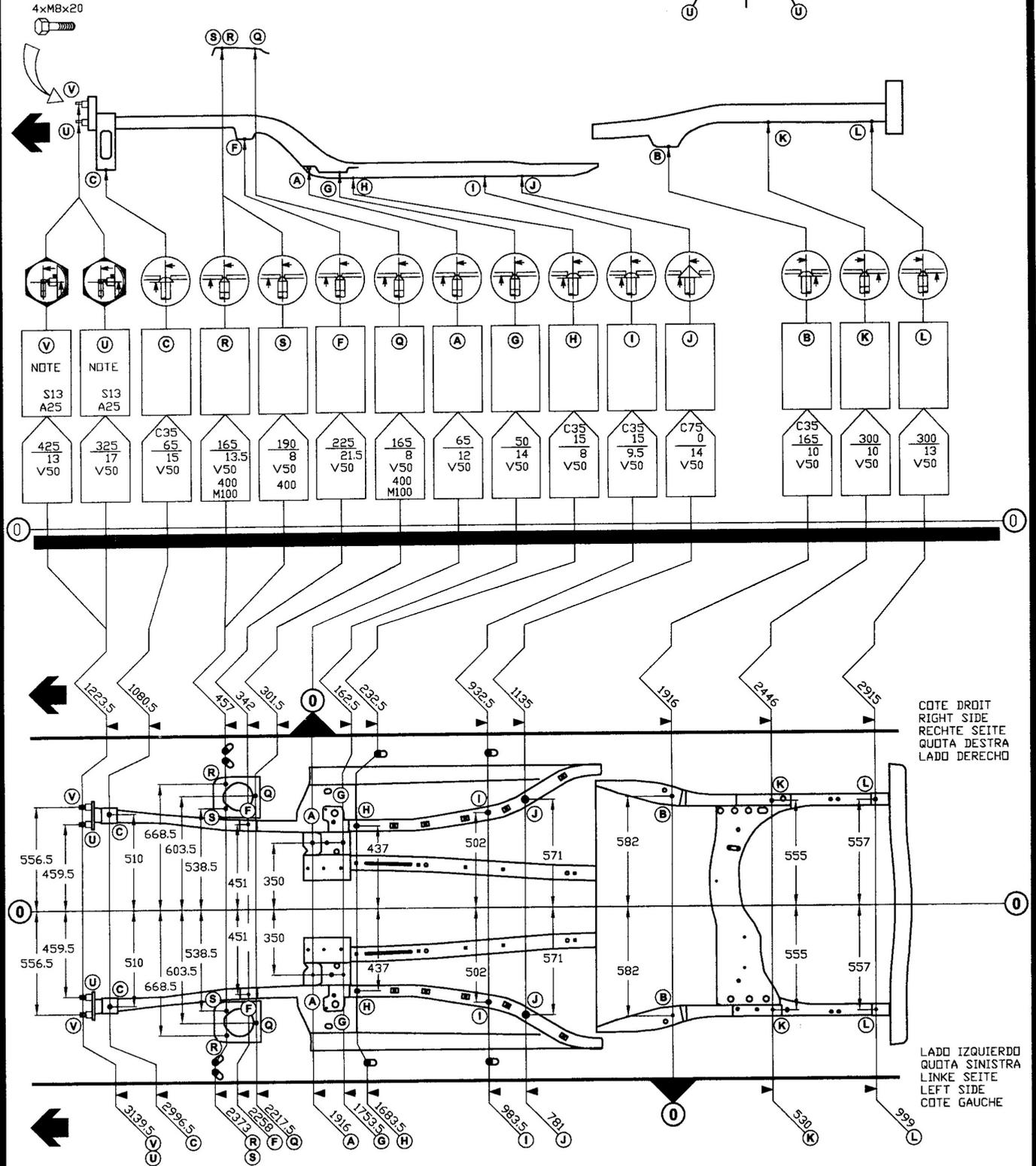
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

BLACKHAWK **P488** **CITROEN** (03.2001->)
C5
BERLINE, SALOON, LIMOUSINE
REF1289B



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

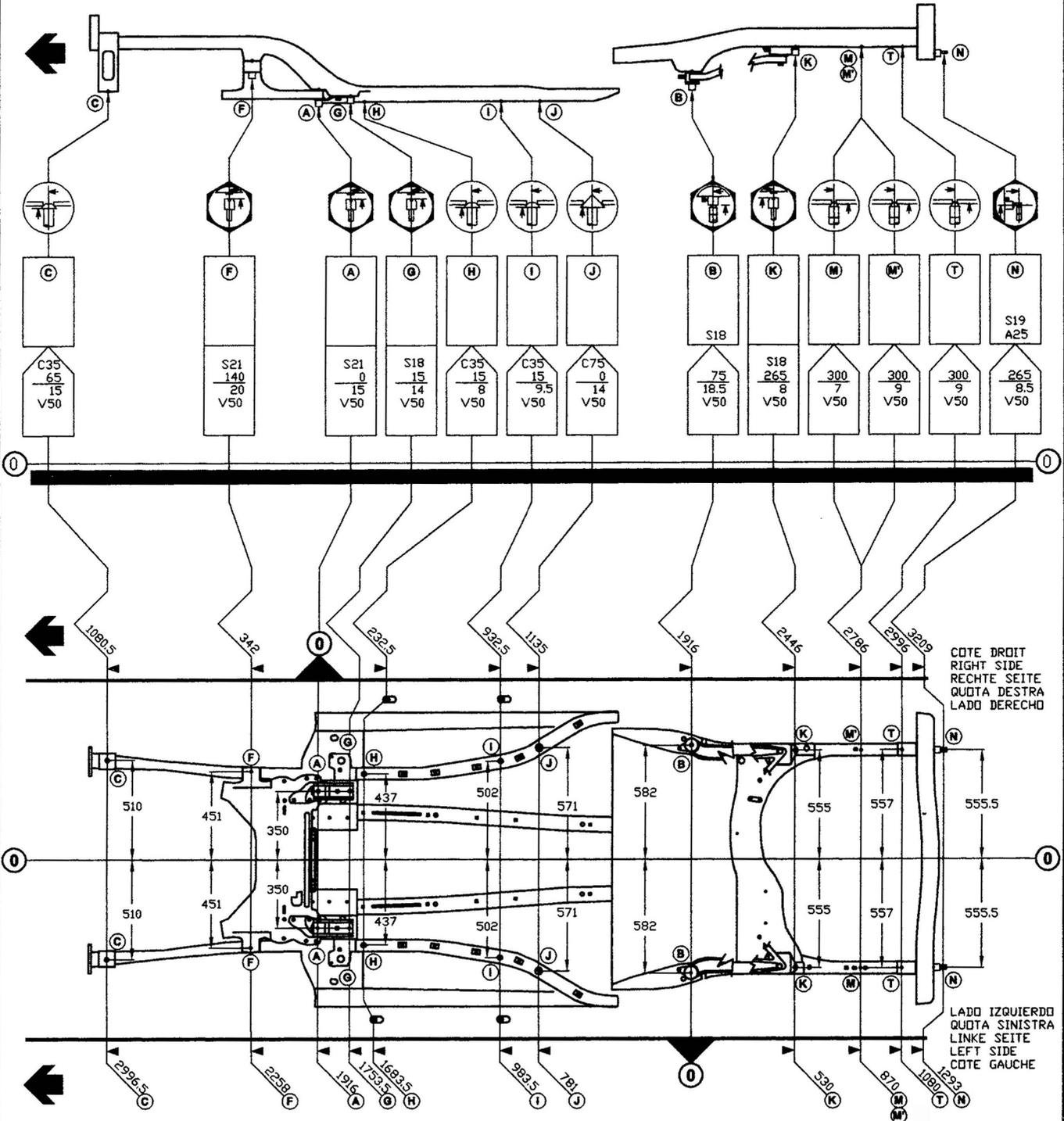
REF.1289B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2001. All rights reserved.



BLACKHAWK **PBB** CITROEN (03.2001-→)
 C5
 REF1374A BREAK,ESTATE,KOMBI

A92



REF.1374A

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2001. All rights reserved.

BLACKHAWK

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

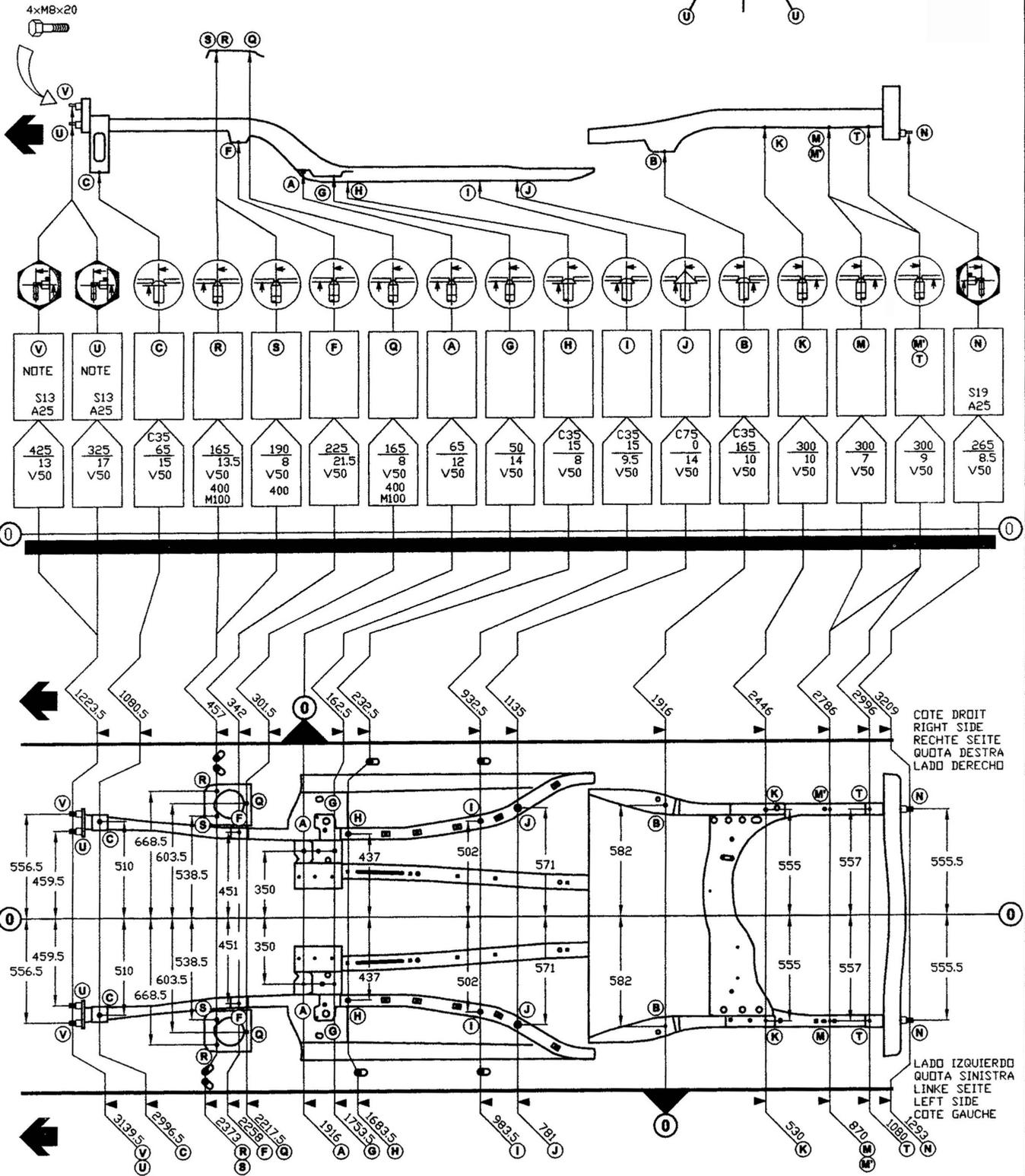
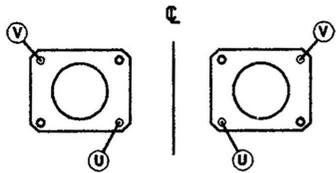
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

BLACKHAWK **FAB** **CITROEN** (03.2001->)
C5
REF1374B **BREAK,ESTATE,KOMBI**



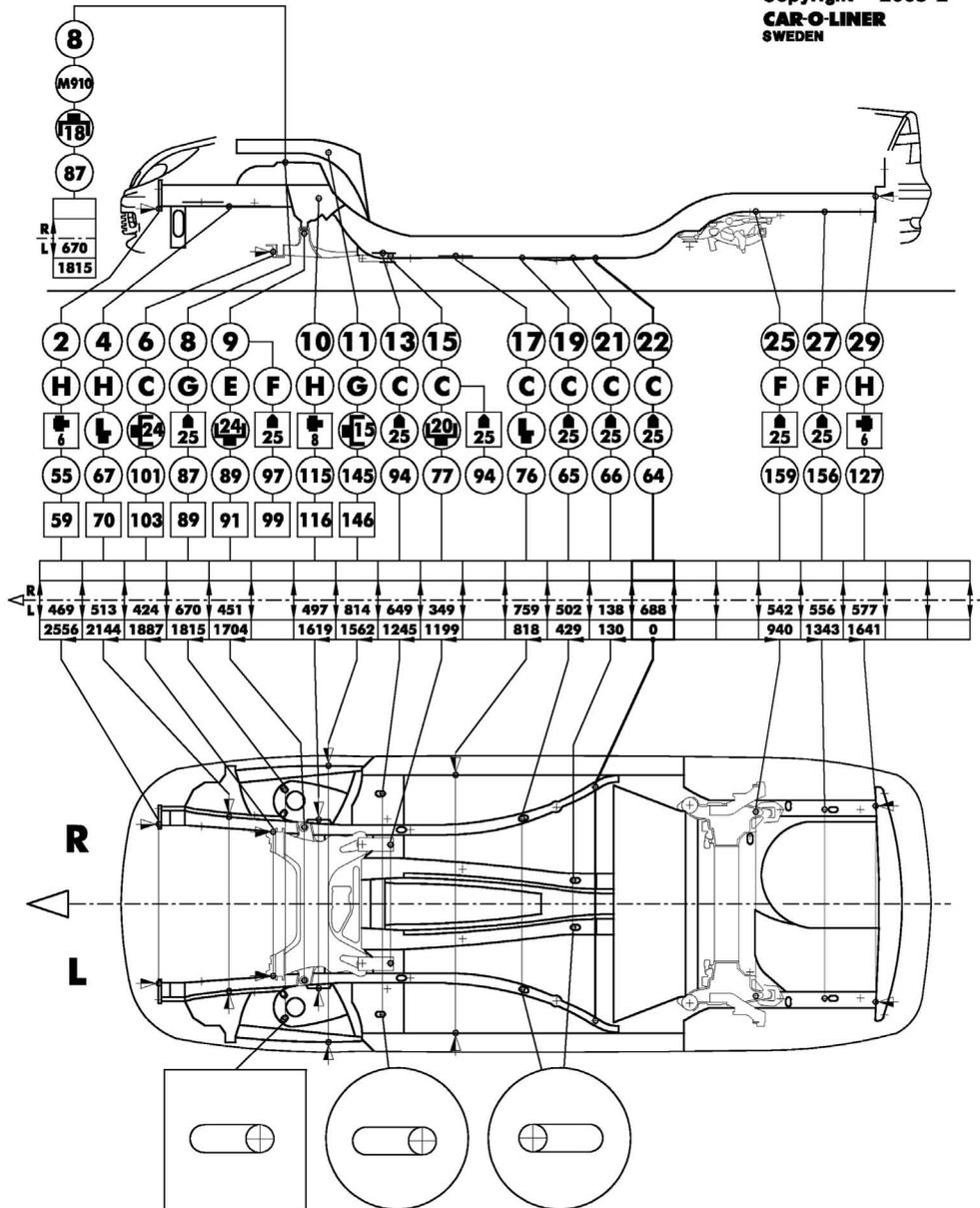
REF.1374B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2001. All rights reserved. **BLACKHAWK**

CAR-O-LINER®

Citroën

 **4:045²**
Copyright © 2005-2
CAR-O-LINER
SWEDEN

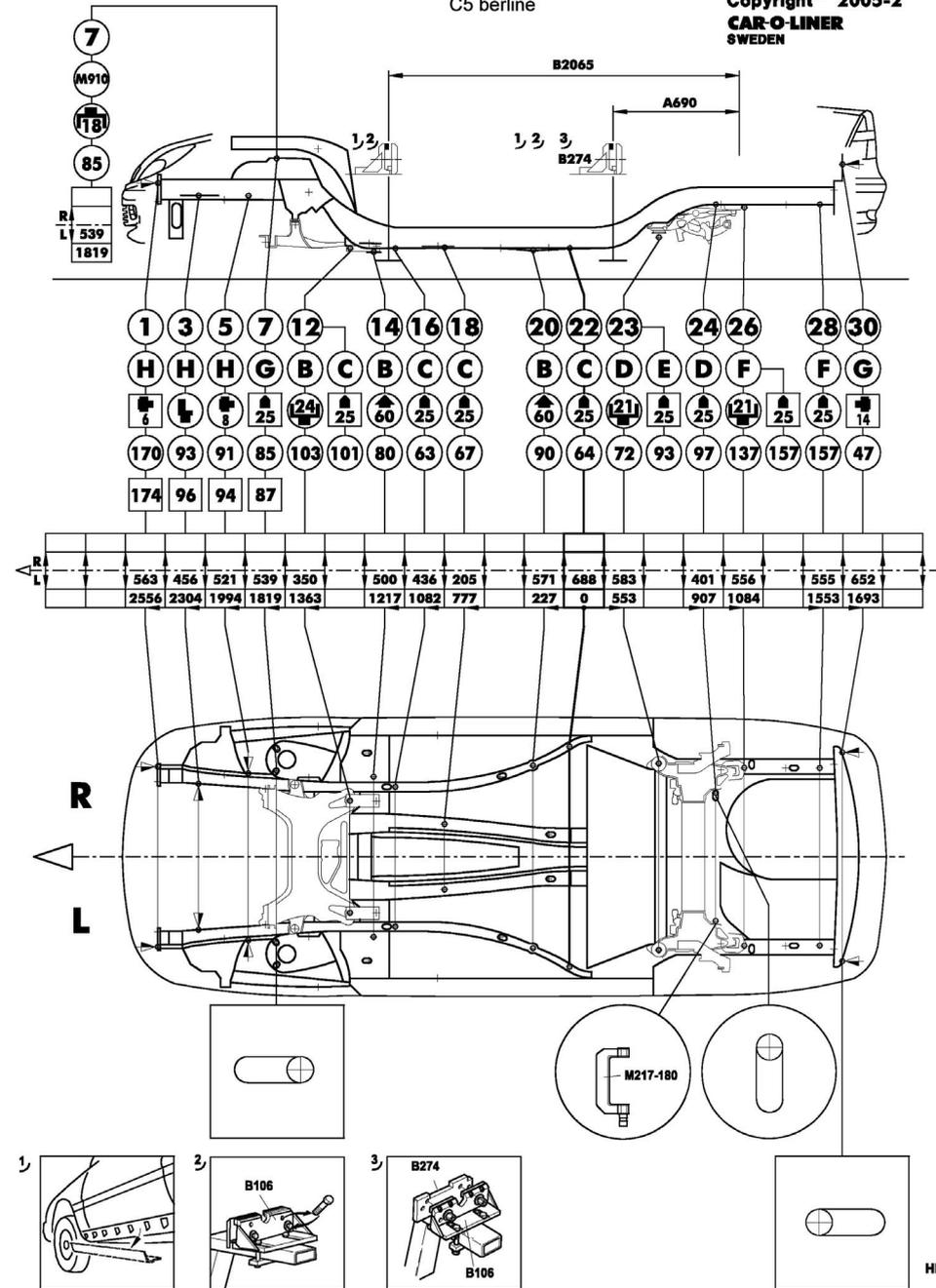


CAR-O-LINER®

Citroën

C5 berline

 **4:045¹**
Copyright © 2005-2
CAR-O-LINER
SWEDEN



CARROSSERIE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

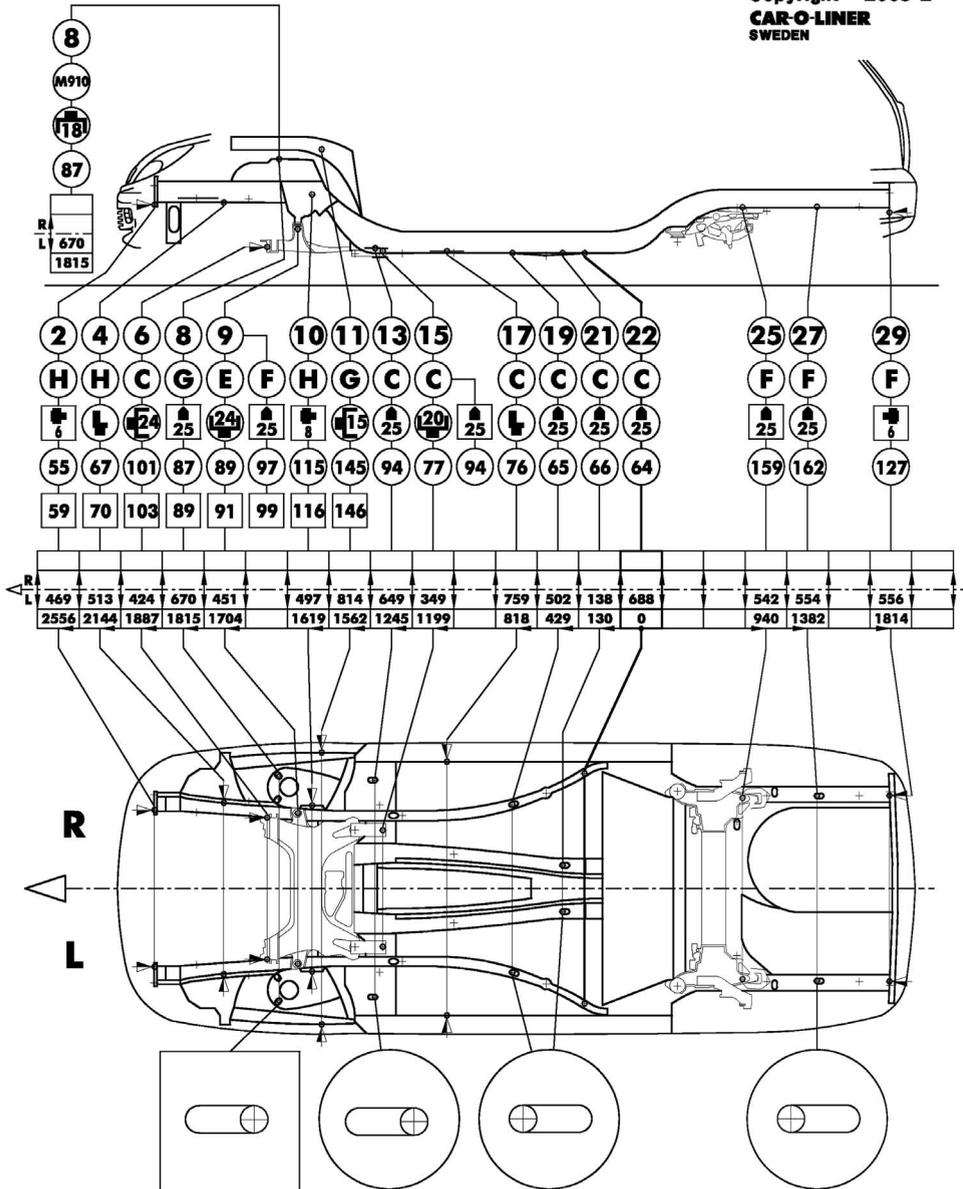
MÉCANIQUE

GÉNÉRALITÉS

CAR-O-LINER[®]

Citroën

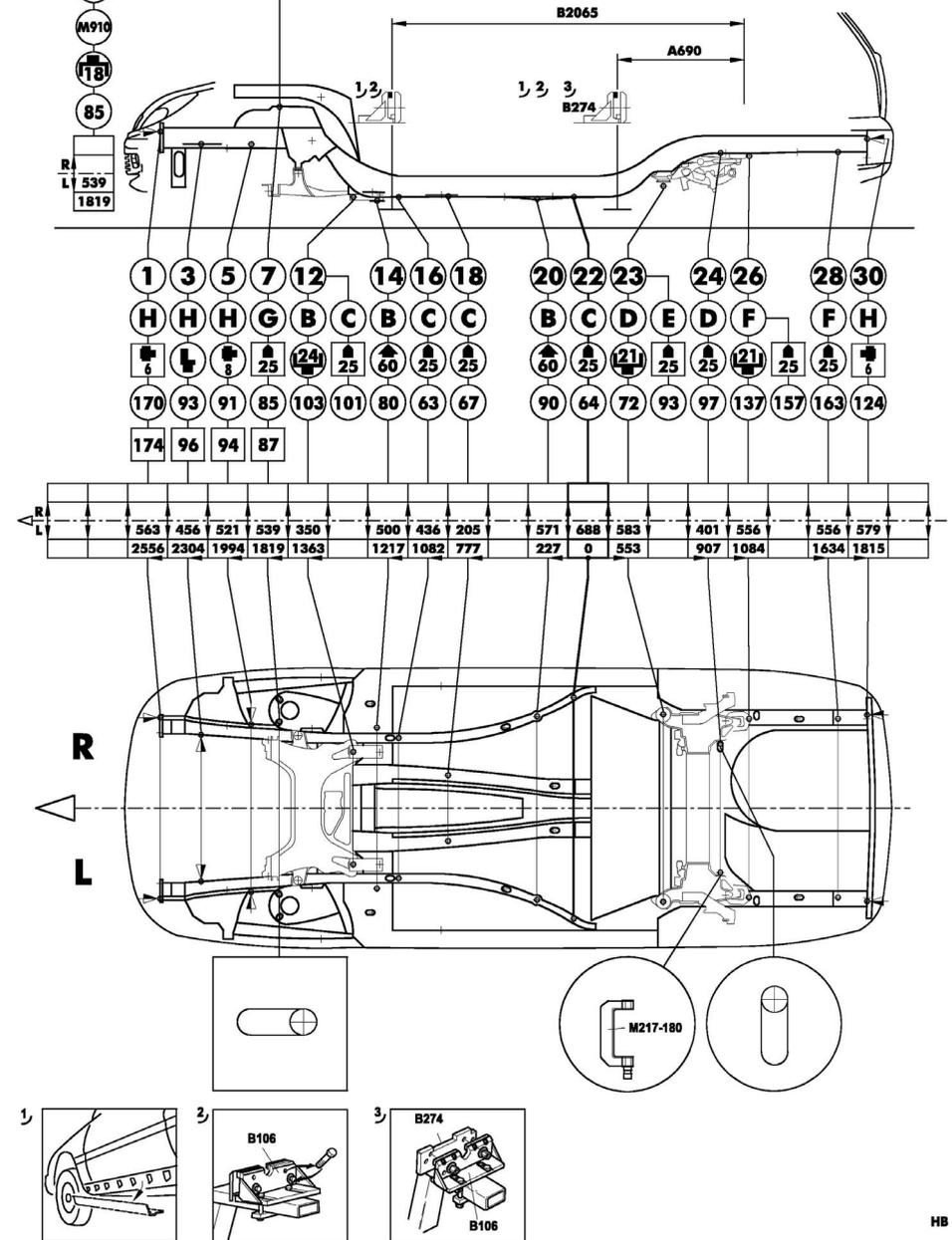
 **4:046²**
Copyright © 2005-2
CAR-O-LINER
SWEDEN



CAR-O-LINER[®]

Citroën
C5 break

 **4:046¹**
Copyright © 2005-2
CAR-O-LINER
SWEDEN



Celette MZ

TV400 MZ260	1-2 ou 35-36 : Fixation des absorbeurs avant 3-4 : Fixation de la traverse bloc optique et cassette radiateur
TV400 MZ141 MZ142 MZ200	5-6 : Pilotage des extrémités basses avant 7 : Fixation du support moteur 8 : Fixation du support de la boîte de vitesses
MZ601 MZ602	9-10-11-V.32 : Fixation des amortisseurs avant
MZ260	12-13 : Fixation avant du berceau avant mécanique déposée
MZ080	12-13-14 ; Fixation avant du berceau avant avec mécanique
MZ140 MZ080	15-16 : Fixation arrière du berceau avant 17-18 : Pilotage avant des longerons milieu 19-20 : Pilotage arrière des longerons milieu
MZ140	21-22 : Fixation avant du berceau de suspension arrière avec mécanique 21-22-34 : Fixation avant du berceau de suspension arrière avec mécanique - Véhicules à partir du N° PR 9093
MZ140	21-22-29 : Fixation avant du berceau de suspension arrière mécanique déposée
MZ260	23-24 : Fixation arrière du berceau de suspension arrière
TV400 MZ200	25-26 : Contrôle des extrémités de longerons arrière 27-28-V.14 : Contrôle du panneau arrière

Sans dépose de la mécanique avant, dessin 408-D-16K

Déposer les roues

Sous le véhicule, déposer les carters de protection ainsi que les doublures d'aile.

Sur le marbre, mettre en place la **TV400**, les tours **MZ141-MZ142** équipées des pièces **5-6**, les tours **MZ080** équipées des pièces **12-13-14-17-18-19-20**, les tours **MZ140** équipées des pièces **15-16**.

Pour le verrouillage des pièces **15-16** dans les tours **MZ140**, voir (fig.5).

Poser le véhicule sur le marbre, qui se centrera sur les pièces **12-13-14-15-16** par l'intermédiaire des têtes de vis et sur les pièces **5-6-17-18-19-20** par l'intermédiaire des trous pilote.

Nota :

*il est possible de fixer le véhicule sur les pièces **15-16** en utilisant les vis **HM14-110** livrées.*

Sans dépose de la mécanique arrière, dessin 408-D-16K

Déposer les roues.

Sur le marbre, mettre en place la **TV400**, les tours **MZ140** équipées des pièces **21-22**, les tours **MZ260** équipées des pièces **23-24**, les tours **MZ200** équipées des pièces **25-26**.

Pour le verrouillage des pièces **21-22-23-24-25-26** dans les tours **MZ** correspondantes, voir (fig.6) (fig.7) et (fig.4).

Poser le véhicule sur le marbre, qui se centrera sur les pièces **21-22-23-24** par l'intermédiaire des têtes de vis. Puis fixer les pièces **25-26** à l'aide des vis **HM10-80** livrées.

Nota :

*il est possible de fixer le véhicule sur les pièces **21-22** en utilisant les vis **HM12-170** livrées.*

Véhicules à partir du N° PR 9093 :

Pour ces véhicules, déposer la vis de fixation avant du berceau arrière, déposer la masselotte antivibration. Fixer les pièces **21-22** équipées des centreurs **34** avec les vis **HM12-170** livrées. Voir (fig. 8). Brocher les tours **MZ140** et poser le véhicule sur le marbre.

Mécanique déposée, dessin 408-D-16H

A l'avant :

Procéder de la même façon que sans dépose de la mécanique. Pour le verrouillage des pièces **15-16** dans les tours **MZ140**, voir (fig.1).

Pour le contrôle ou la réparation des amortisseurs, voir (fig.5).

A l'arrière :

Procéder de la même façon que sans dépose de la mécanique, en utilisant les centreurs **29** avec les pièces **21-22**.

Pour le verrouillage des pièces **21-22-23-24-25-26** dans les tours **MZ** correspondantes, voir (fig.2) (fig.3) et (fig.4).

Utilisation de la visserie :

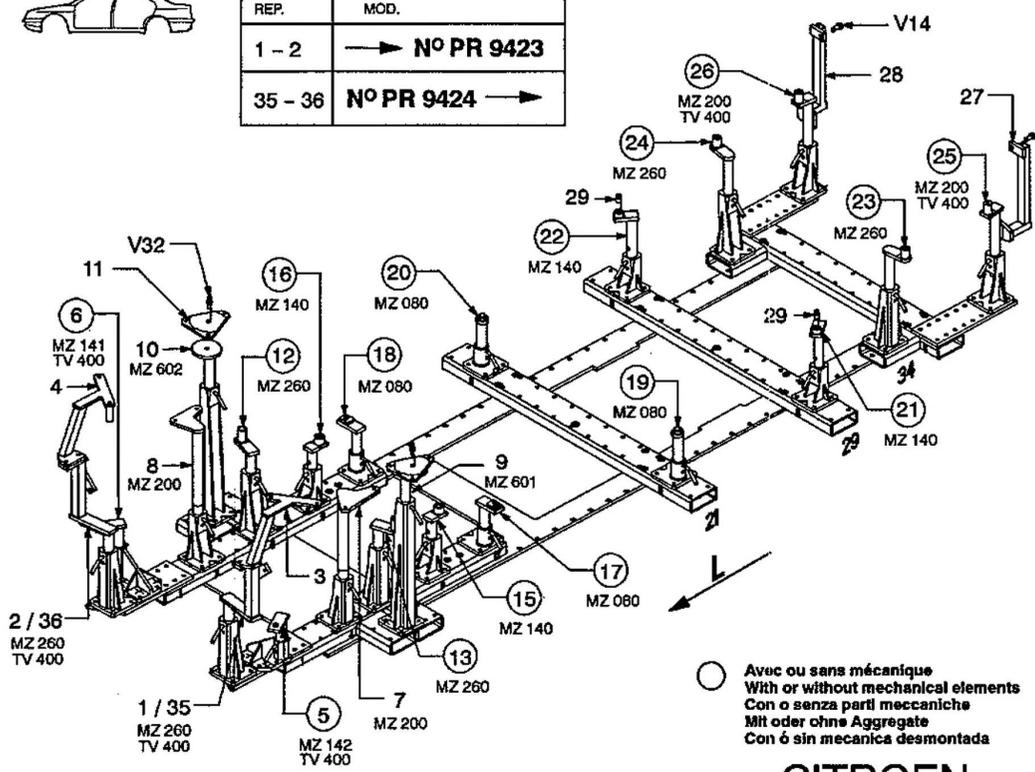
Vis HM8-25	1-2 ou 35-36 sur le véhicule
Vis HM8-30	8 sur le véhicule
Vis HM10-20 + rondelle MU10	11 sur le véhicule
Vis HM10-30	7 sur le véhicule
Vis HM10-80	25-26 sur le véhicule
Vis HM12-25	3 sur 1 et 4 sur 2
Vis HM12-30	27 sur 25 et 28 sur 26
Vis HM12-70	23-24 sur le véhicule sans mécanique
Vis HM12-100	21-22-29 sur le véhicule sans mécanique
Vis HM12-170	21-22 sur le véhicule avec mécanique
Vis HM14-60	15-16 sur le véhicule mécanique déposée
Vis HM14-70	14 sur 12-13 sans dépose de la mécanique
Vis HM14-90	12-13 sur le véhicule mécanique déposée
Vis HM14-110	15-16 sur le véhicule avec mécanique
Vis CHC M4-16	3-4 sur le véhicule
Rondelle MU12 + vis V.32	11 sur 9-10

Selon la réparation à effectuer, il peut être nécessaire d'utiliser **1 TV400 - 2 MZ260** en complément.

CELETTE® CITROEN C5



REP.	MOD.
1 - 2	→ N° PR 9423
35 - 36	N° PR 9424 →



○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	849.7001	5,3	1	260
2	849.7002	5,3	1	260
3	849.7003	3,1	1	
4	849.7004	3,1	1	
5	849.7005	2,3	1	142
6	849.7006	2,3	1	141
7	849.7007	3,8	1	200
8	849.7008	3,5	1	200
9	849.7009	2,0	1	601
10	849.7010	2,0	1	602
11	849.7011	2,0	2	
12	849.7012	2,5	1	260/080
13	849.7013	2,5	1	260/080
14	849.7014	0,9	2	
15	849.7015	2,1	1	140
16	849.7016	2,1	1	140
17	849.7017	2,6	1	080
18	849.7018	2,6	1	080
19	849.7019	2,0	1	080
20	849.7020	2,0	1	080
21	849.7021	3,0	1	140
22	849.7022	3,0	1	140
23	849.7023	3,3	1	260
24	849.7024	3,3	1	260
25	849.7025	3,7	1	200
26	849.7026	3,7	1	200
27	849.7027	2,5	1	
28	849.7028	2,5	1	
29	849.7029	0,05	2	
34	849.7034	0,03	2	
35	849.7035	5,3	1	260
36	849.7036	5,3	1	260
	V32	0,1	2	
	V14	0,1	2	

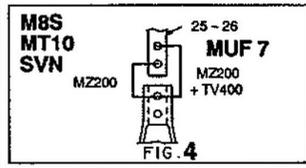
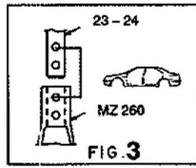
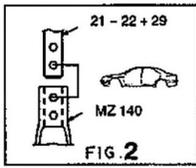
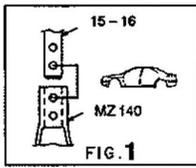
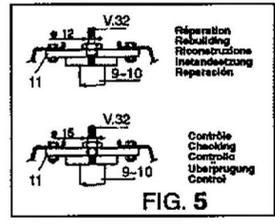
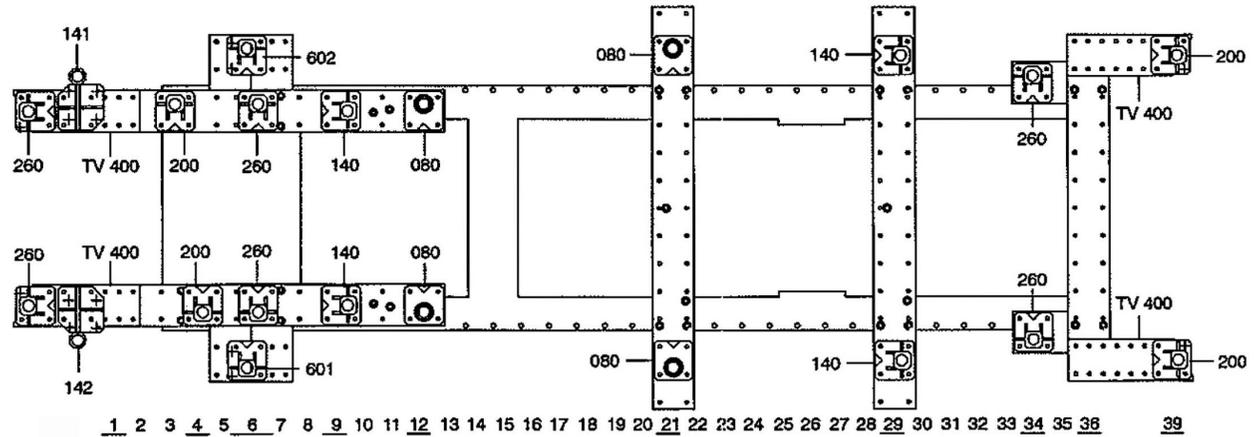
M 8-25	4
M 8-30	2
M 10-20	2
M 10-30	2
M 10-80	2
M 12-25	4
M 12-30	2
M 12-70	2
M 12-100	2
M 12-170	2
M 14-60	2
M 14-70	2
M 14-90	2
M 14-110	2
Chc M4-16	4

MU 10	2
MU 12	2

849.320

95 Kg | 07.04.2003 | 408-D-16H

CITROEN



849.320-RVA3-1 | 00

CELETTE

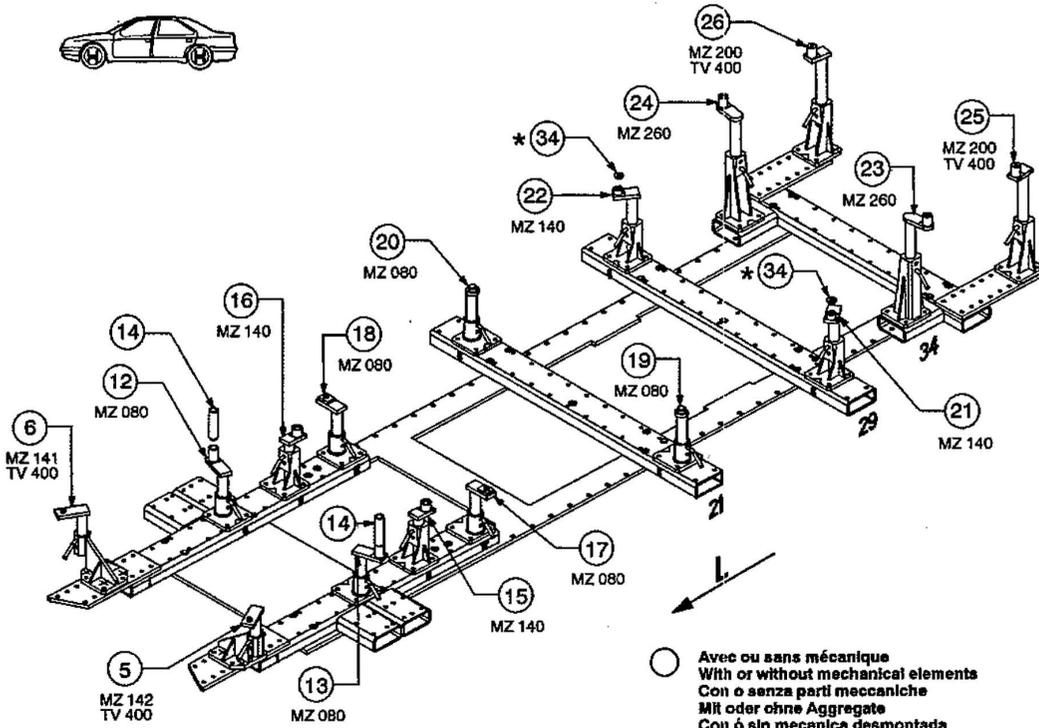
CITROEN C5

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

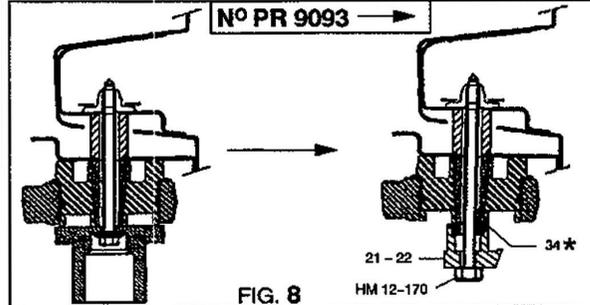
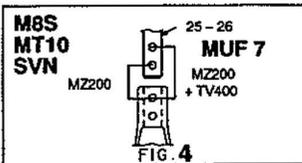
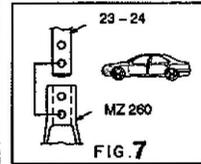
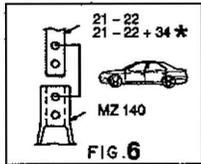
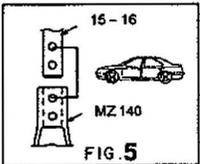
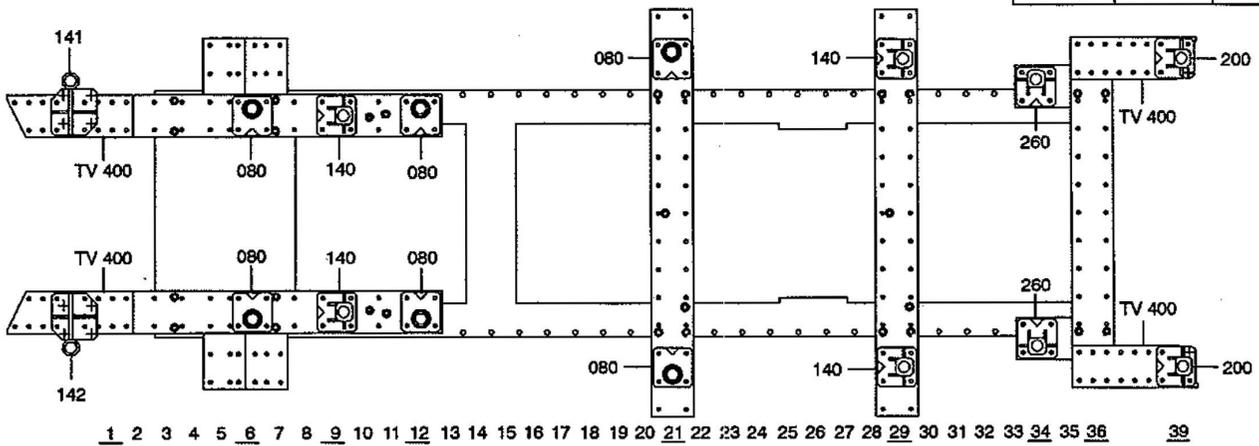
CARROSSERIE



CITROEN

849.320

95 Kg 07.04.2003 408-D-16K

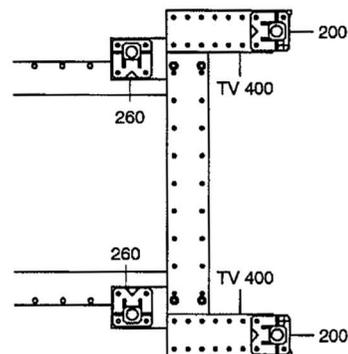
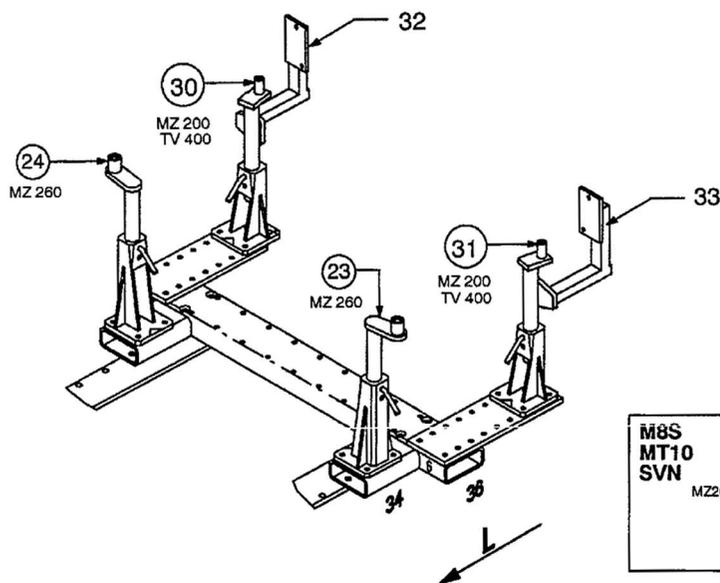


849.320-RVA3-1 00

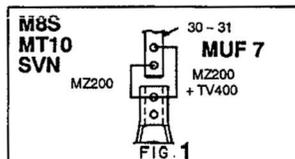
CELETTE © Copyright 2003 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE®

CITROEN C5 BREAK



31 32 33 34 35 36 39



○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
30	849.7030	3,5	1	200
31	849.7031	3,5	1	200
32	849.7032	2,9	1	
33	849.7033	2,9	1	

M 8-25	4
M 10-80	2
M 12-30	2

complément au
complementary set to
complemento al
zusatz zu **849.300**

849.309

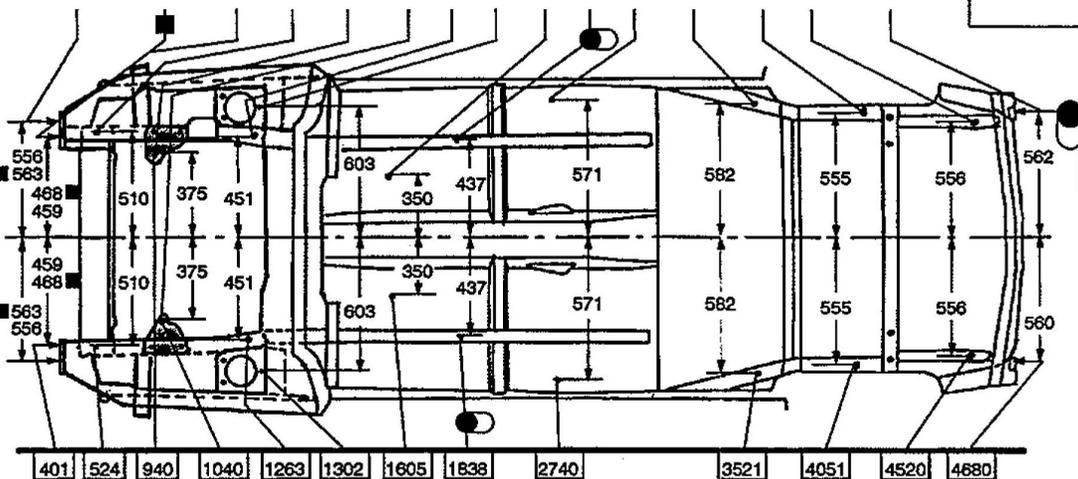
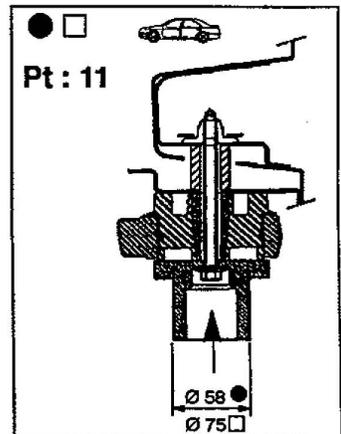
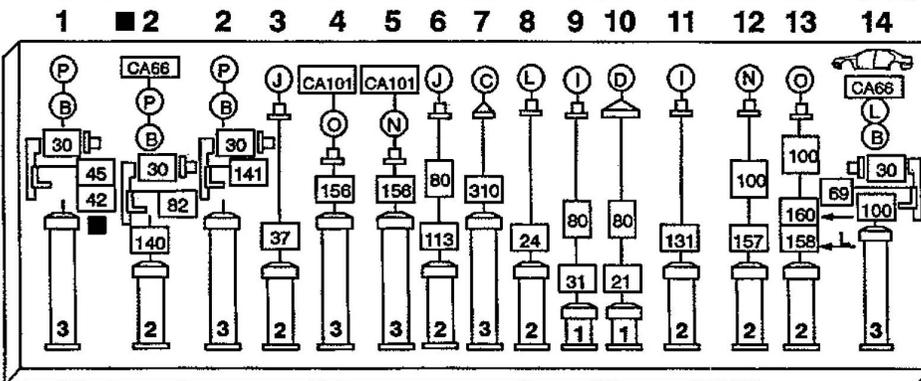
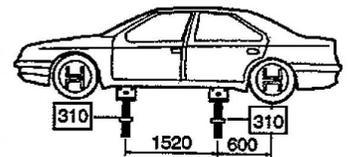
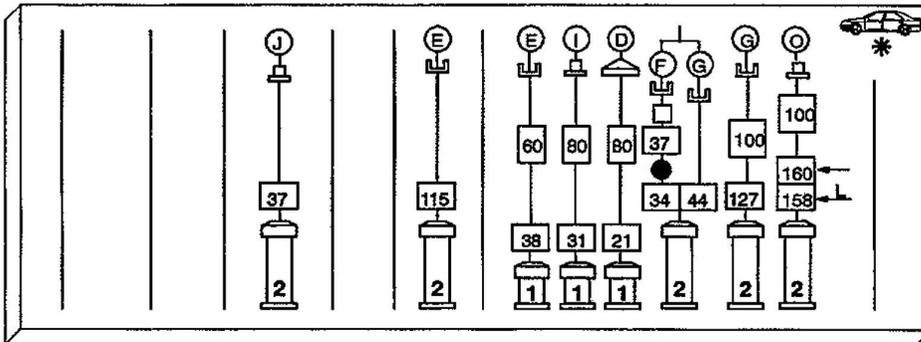
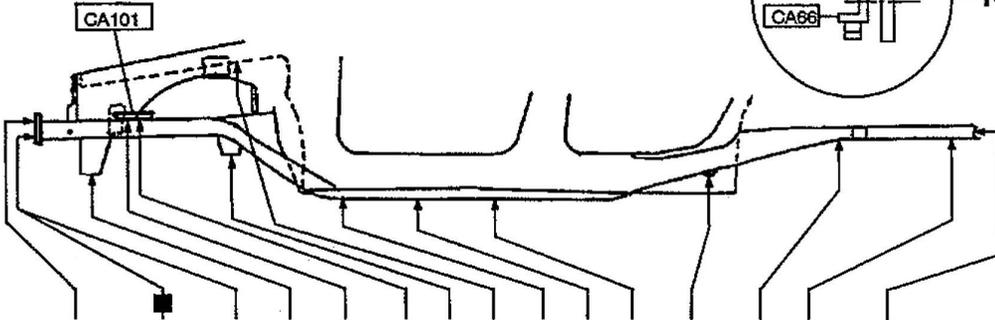
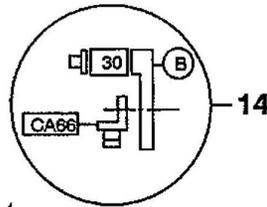
14 Kg	28.01.2001	408-D-16C
-------	------------	-----------

CITROEN

D 0826

CA 66
CA 101

■ = N° PR 9424 →



12/03

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

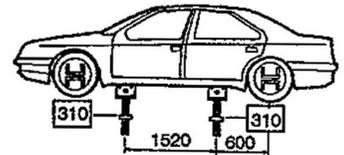
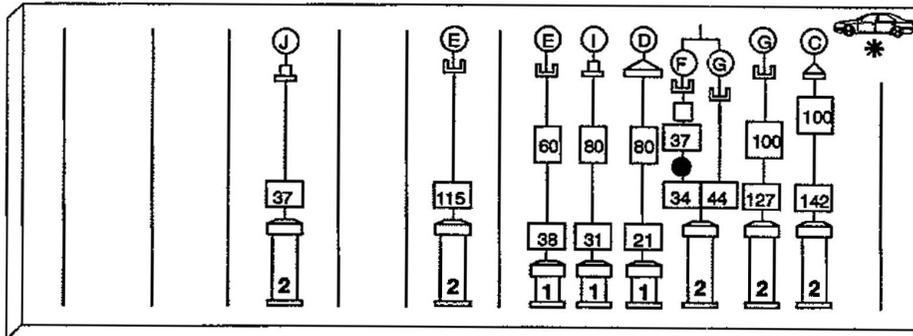
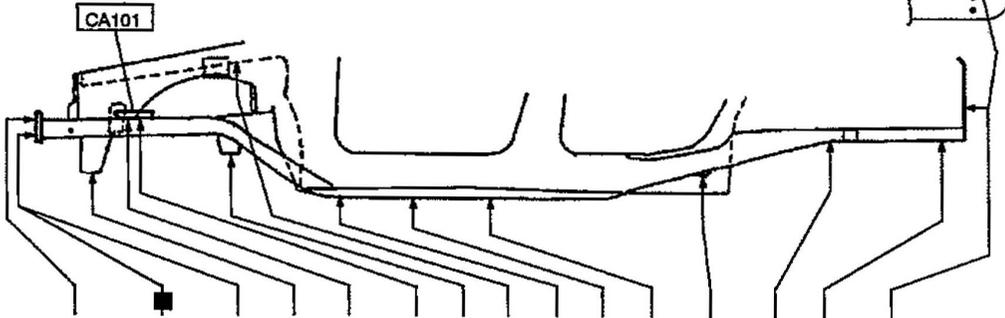
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

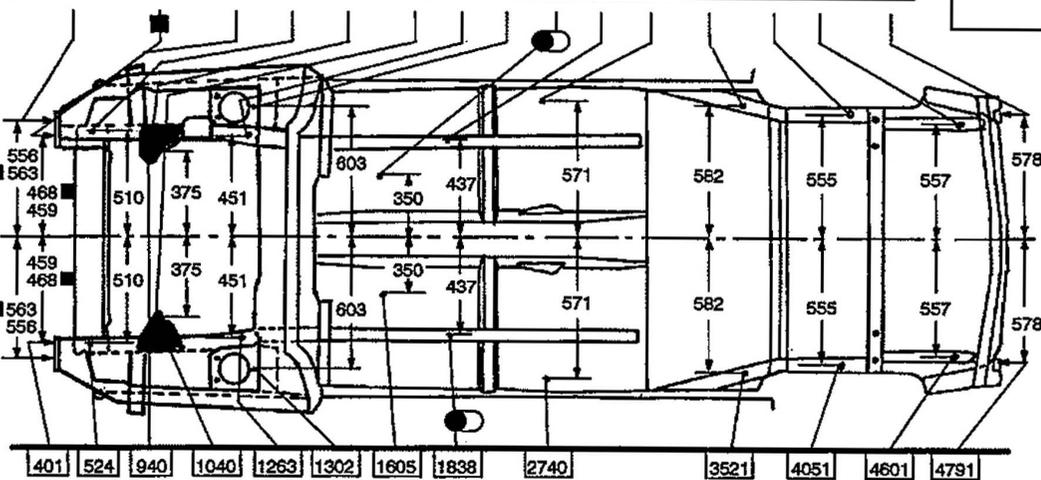
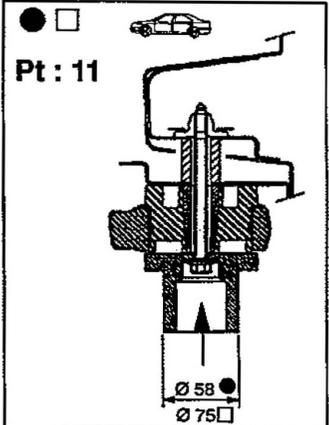
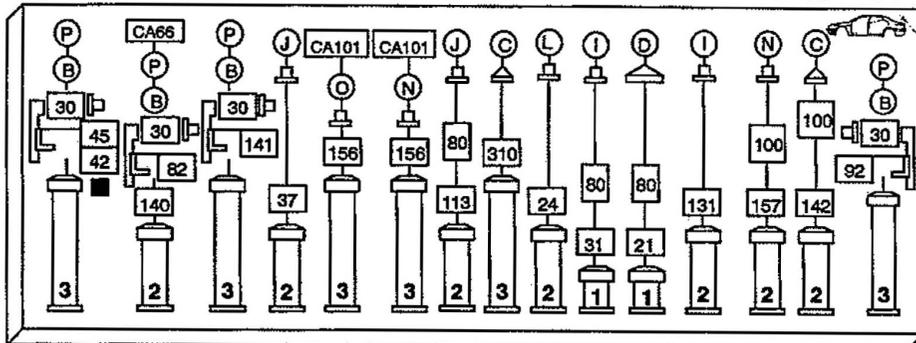
D 0827

CA 66
CA 101

■ = N° PR 9424 →



1 ■ 2 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14



12/03

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

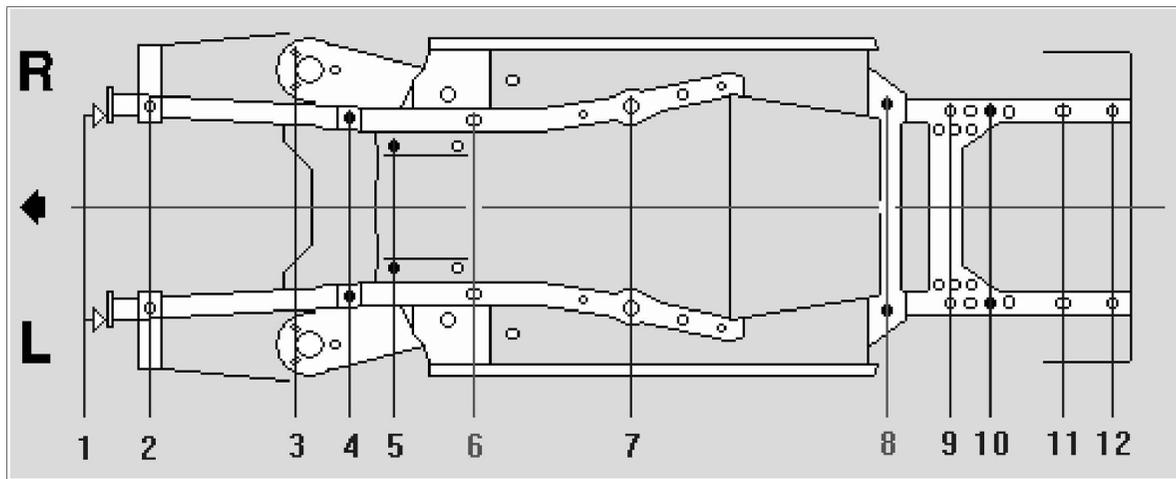
CARROSSERIE



CITROEN C5 5dr BREAK
2001-
Wheel Base 2750 mm

4746MIX

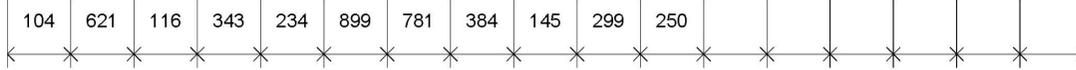
Model Year, see Index



1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12

B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3	4s	5s	B6	7	B8s	9	10s	11	12									
	H8	H20	10x16	B24	B24	20x25	H35	B17	H16	B17	12x16	H13									
	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1									
	300	---	500	100	---	---	---	100	200	200	200	200									
	400																				
	153	189	199	187	138	130	131	111	203	189	201	201									
	148																				



	3098	2994	2373	2257	1914	1680	781	0	384	529	828	1078									
--	------	------	------	------	------	------	-----	---	-----	-----	-----	------	--	--	--	--	--	--	--	--	--



	1418	1314	693	577	234	0	899	1680	2064	2209	2508	2758									
--	------	------	-----	-----	-----	---	-----	------	------	------	------	------	--	--	--	--	--	--	--	--	--



	1012	1020	1336	902	700	874	1142	1164	1090	1110	1110	1114									
--	------	------	------	-----	-----	-----	------	------	------	------	------	------	--	--	--	--	--	--	--	--	--



	456	510	668	451	350	437	571	582	545	555	555	557									
	556																				

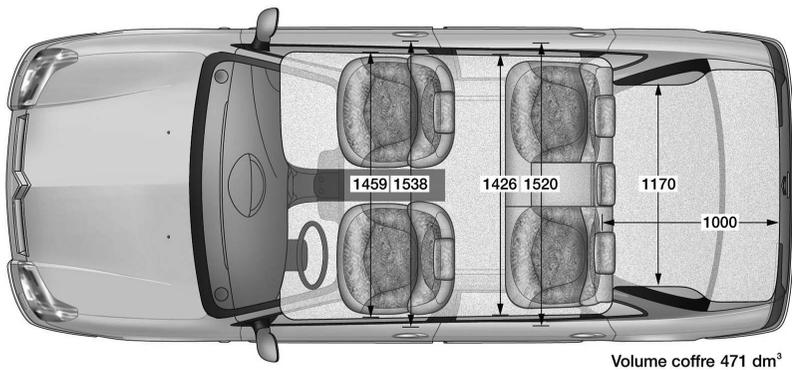
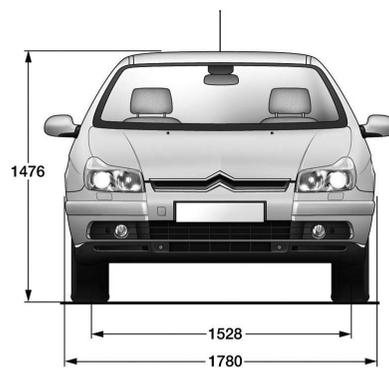
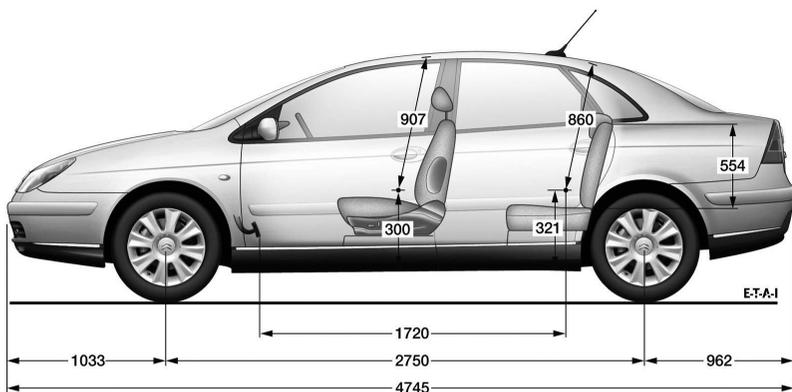
R L
R L
R L
R L
R L
R L
R L
R L

GÉNÉRALITÉS

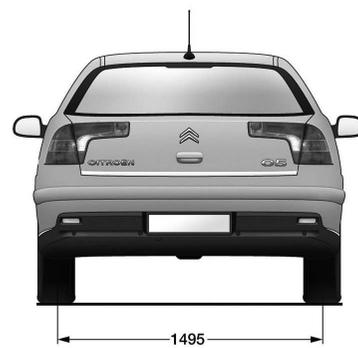
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

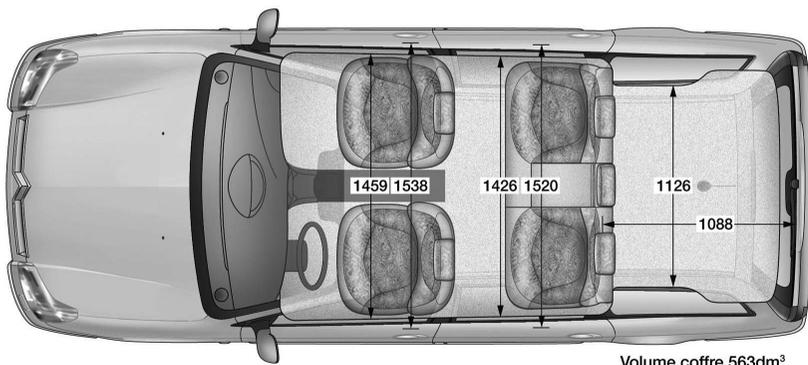
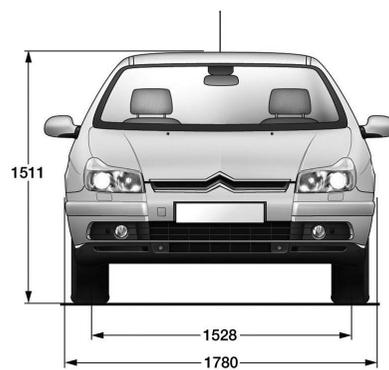
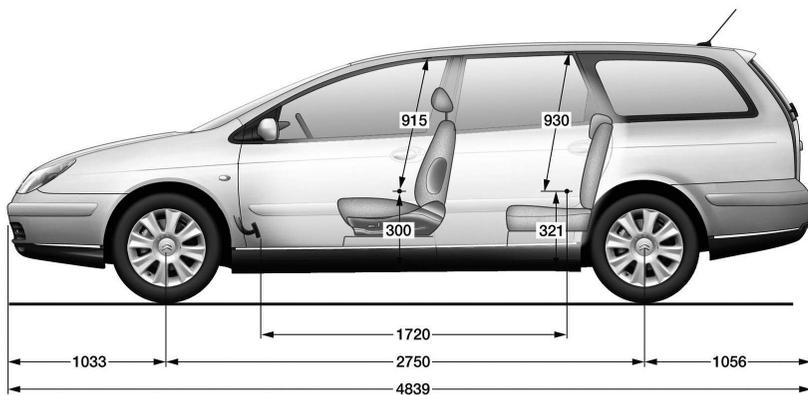
CARROSSERIE



Volume coffre 471 dm³



CITROËN C5



Volume coffre 563dm³

